aspects statistiques

économie genevoise: rétrospective 1989

avec quelques éléments de prévision pour 1990

nº 73 février 90

SOMMAIRE	Page
Table des matières	1
Economie suisse et contexte international	2
Economie genevoise: vue d'ensemble	4
Tableau synoptique	8
Evolution de l'économie genevoise en 1989; examen détaillé	11



Brève présentation du Service cantonal de statistique (SCS)

Le SCS: un service d'information

Le SCS est un service général d'information sur la vie économique et sociale du canton de Genève, plus particulièrement sur la population, l'économie et le domaine bâti, qui font l'objet d'une analyse permanente.

Par des enquêtes directes, l'exploitation de sources administratives ou d'informations statistiques fédérales, le SCS rassemble des données chiffrées sur la réalité socio-économique genevoise et ses divers aspects. Il traite ces données et en analyse les résultats en recourant aux diverses méthodes statistiques, afin de produire des informations statistiques pertinentes. Enfin, il diffuse ces informations, plus ou moins synthétisées, sous des formes diverses (tableaux et graphiques; rapports et publications).

Service officiel de l'Etat rattaché au Département de l'économie publique, le SCS est à la disposition des autorités, des administrations et du public, qu'il s'agisse d'associations diverses, d'entreprises ou de particuliers.

Subventionné par la Ville de Genève, le SCS a également un rôle de service municipal de statistique.

Activités

Le SCS couvre principalement trois domaines :

population (population résidante et active, mouvements démographiques, emploi, marché du travail, santé,

éducation),

- économie (production, revenus, salaires, consommation, prix, loyers, énergie, conjoncture),
- domaine bâti (construction, bâtiments, logements, occupation du sol, transactions immobilières).

L'activité du SCS peut être définie en huit points :

- élaboration de statistiques de base dans les domaines précités,
- appui à d'autres services pour la réalisation de statistiques,
- participation à la réalisation des recensements fédéraux (les principaux portent sur la population et les entreprises et ont lieu alternativement tous les 10 ans),
- diffusion de l'information statistique produite ou rassemblée par le SCS (publications, réponses à des demandes de toute nature),
- organisation et gestion de fichiers généraux sous forme de bases de données,
- études et enquêtes diverses pour le compte des autorités,
- participation à des commissions d'experts,
- recherche appliquée : travaux d'analyse et prévision dans les trois principaux domaines du service.

Publications

Le SCS édite 10 collections de publications, qui correspondent à différents besoins : voir informations détaillées en fin de cahier.

Légende des signes

- valeur nulle
- 0 valeur inférieure à la moitié de la dernière position décimale retenue
- ... donnée inconnue
- III aucune donnée ne peut correspondre à la définition
- () l'information ne peut être communiquée pour des raisons tenant à la protection des données
- valeur peu significative
- e valeur estimée
- p donnée provisoire
- r donnée révisée

Aspects statistiques

n° 73 Février 1990

Economie genevoise : rétrospective 1989

avec quelques éléments de prévision pour 1990

	P	age
Eco	nomie suisse et contexte international	2
Eco	nomie genevoise : vue d'ensemble	4
Tabl	eau synoptique	8
Evol	ution de l'économie genevoise en 1989 : examen détaillé	
	résumé	11
1.	population résidante	12
2.	emploi	16
3.	marché du travail	20
4.	agriculture	24
5.	énergie	26
6.	industrie	28
7.	construction	32
8.	logements inoccupés, demandes de logement et locaux commerciaux vacants	36
9.	hôtellerie	38
10.	trafic aérien	40
11.	commerce de détail	42
12.	banques	43
13.	secteur international	44
14.	commerce extérieur	48
15.	masse salariale	50
16.	voitures de tourisme	52
17.	prix à la consommation	54

Prix: 15 F

Economie suisse et contexte international

La Suisse continue de bénéficier d'une conjoncture favorable en 1989. Le produit intérieur brut (PIB) – mesure de la valeur nette des biens et services produits par le système économique sur un territoire donné – progresse de 3,0 %¹⁾ en termes réels par rapport à 1988, après avoir augmenté de la même amplitude l'année précédente. Dans l'ensemble des pays de l'OCDE, la croissance reste soutenue (environ 3,5 %), bien que légèrement en retrait par rapport à 1988, qui fut l'une des meilleures années de cette phase d'expansion, qui dure depuis 1982.

A l'échelon national, le bon résultat de 1989 est imputable principalement aux **exportations** et à la **consommation des ménages**. Les premières sont vivement stimulées par la conjoncture mondiale et la dépréciation du franc suisse, tandis que la seconde, alimentée par l'augmentation des revenus des ménages, reste un solide pilier de la croissance. Les **importations** s'inscrivent nettement à la hausse en 1989.

La contribution des **investissements** à l'expansion du PIB, par contre, est moins vive que l'an passé. Dans le domaine de la construction, des limites de capacité se font sentir. Quant aux investissements en équipements, ils augmentent nettement plus modérément que les années précédentes.

En Suisse, le **chômage** reste très marginal par rapport aux autres pays industrialisés. Le taux de chômage se fixe à 0,6 % à fin 1989, soit encore un peu moins qu'en 1988 (0,7 %). Refrain connu : beaucoup d'entreprises éprouvent des difficultés à recruter de la main-d'oeuvre en suffisance, le problème étant particulièrement aigu pour le personnel qualifié. Malgré cela, l'emploi continue d'augmenter, en grande partie grâce à l'apport de main-d'oeuvre étrangère. Parmi les autres pays industrialisés, seul le Japon affiche un faible taux de chômage (2,2 % en été 1989). En Allemagne (RFA), ce taux se fixe à 7,8 %, en France à 9,5 %, aux Etat-Unis à 5,2 %; la situation s'améliore sensiblement pour la Grande-Bretagne (6,1 %, contre 8,1 % en moyenne pour 1988). De manière générale, le chômage est en recul; par ailleurs, il coexiste avec une pénurie de main-d'oeuvre qualifiée. Précisons que les chiffres cités ne sont pas toujours rigoureusement comparables en raison des différents modes de calcul employés.

Dans la **sphère monétaire**, la situation est moins rose pour la Suisse. A la suite du krach boursier d'octobre 1987, la Banque nationale suisse (BNS) a – logiquement – augmenté la masse monétaire afin d'éviter une récession. En 1988, deux changements institutionnels (nouvelles prescriptions légales en matière de liquidités et introduction du nouveau système de clearing interbancaire²) obscurcissent temporairement la vue sur l'évolution de la masse monétaire. Quand la vue se dégage, révélant des flaques de liquidités à éponger, la BNS reprend sa politique restrictive, mais tout ne rentre pas pour autant dans l'ordre rapidement. La tendance à l'érosion du franc suisse amorcée au printemps 1988 se poursuit, du moins jusqu'à mi-89. En novembre 1989, le dollar américain est nettement plus cher qu'une année plus tôt (1,62 franc contre 1,47), après avoir culminé à 1,73 franc en mai. Plus inhabituel – et préoccupant – est le décrochement vis-à-vis du mark allemand (0,884 franc en novembre 1989 contre 0,839 en novembre 1988). A fin 1989, le franc suisse est couché sur la limite inférieure de sa fourchette de fluctuation de ces dernières années, établi à peu près à son niveau de 1986.

Estimation de la Commission pour les questions conjoncturelles; les chiffres définitifs de la comptabilité nationale seront disponibles ultérieurement.

Compensation centralisée et immédiate entre les principales banques, ne nécessitant des transferts de liquidités que pour les soldes.

Le phénomène le plus marquant de l'année est sans aucun doute la hausse brutale des taux d'intérêts, et tout particulièrement des taux hypothécaires : 5,00 % en décembre 1988, 5,92 % en décembre 1989 (moyennes mensuelles nationales pour les anciennes hypothèques). Cela est dû principalement à la politique monétaire restrictive de la BNS. De plus, les mouvements intervenus sur le marché des changes, la stabilité économique acquise par les pays voisins, notamment sur le front du renchérissement, le dynamisme provoqué par le projet communautaire en Europe attirent les capitaux ... ailleurs. Les ménages suisses épargnent moins et cherchent à placer leurs économies à des taux supérieurs à ceux servis sur les carnets d'épargne. La Suisse cessant d'être une île de faible renchérissement, de monnaie en continuelle appréciation et d'épargne abondante, le prix de l'argent y augmente, amplifiant encore le renchérissement à court terme de par la répercussion sur les loyers.

Quant au niveau général des **prix à la consommation**, il a bien des raisons d'augmenter : politique monétaire expansive dans les faits en 1988, dépréciation du franc suisse, hausse des taux hypothécaires. Que la situation soit ponctuelle ou susceptible de dégénérer, selon l'opinion des spécialistes, ne change cependant pratiquement rien aux appréhensions des ménages, généralement très touchés par la hausse des prix.

A l'échelon occidental, les conditions économiques générales restent largement positives en ce début d'année 1990 et l'on peut tabler sur une croissance encore affirmée, bien que légèrement en retrait par rapport à 1989. Les pays de la Communauté économique européenne continuent de profiter du dynamisme induit par leur projet. Les points noirs sont les mêmes : déficit budgétaire américain, endettement de nombreux pays, déséquilibres des échanges commerciaux. A moyen et long termes, les bouleversements politiques intervenus en Europe de l'Est sont porteurs de nouvelles potentialités économiques. A court terme, il y existe cependant un potentiel de tensions qui pourraient avoir des effets moins heureux sur la conjoncture.

En 1990, la Suisse bénéficiera de ce climat conjoncturel favorable, notamment par le biais de ses exportations. La progression des revenus des ménages alimentera la consommation privée. Mais la hausse récente des taux d'intérêts se répercutera sur le mouvement de la construction et, dans une moindre mesure, sur les investissements en équipements. En raison de la pénurie de main-d'oeuvre qualifiée et du maintien de la demande à un très haut niveau, l'appareil de production sera sollicité au plus haut degré.

Ainsi, la croissance du PIB sera sans doute en léger recul par rapport à 1989.

La plupart des spécialistes s'entendent sur le fait que le franc suisse ne continuera pas de chuter, il devrait se stabiliser et même se décoller de la limite inférieure de sa fourchette de fluctuation. Associé au niveau des taux d'intérêts et au tassement de la croissance, dans le cadre d'une politique monétaire restrictive, cela affaiblira sensiblement les pressions à la hausse des prix. Néanmoins, ces effets ne se feront pas sentir rapidement en raison de l'inertie propre au phénomène. A court terme, la baisse du franc et la hausse des taux hypothécaires se répercuteront encore sur le niveau général des prix.

Il semble maintenant établi que la Suisse ne pourra plus bénéficier de taux d'intérêts nettement inférieurs à ceux de ses voisins. A fin 1989, la troisième augmentation des taux hypothécaires s'amorce et les instituts de prévision revoient à la hausse les perspectives sur le renchérissement pour cette raison. Il semble néanmoins que ces taux devraient plafonner si ce n'est se détendre après cette progression supplémentaire.

. Population résidante

En 1989, la population du canton a augmenté de 1 324 personnes, pour se fixer à 379 811 habitants en fin d'année. Depuis cinq ans (années 1985-1989), le **gain annuel total** se situe dans une fourchette de 1 300 à 3 100 personnes, contre 2 600 à 5 800 durant les cinq années antérieures (1980-1984).

Comme en 1988, mais de manière encore plus accentuée, l'accroissement est dû principalement au **gain naturel** (excédent des naissances sur les décès : + 1 075), qui dépasse maintenant de loin le **gain migratoire** (+ 249).

Le gain migratoire de 1989 (excédent des arrivées sur les départs :+ 249) est le plus faible de ces dix dernières années. De nouveau, les migrations de Suisses se soldent par un déficit élevé (- 2 263), les migrations d'étrangers par un excédent qui reste important (+ 2 512, saisonniers y compris). Le nombre de changements d'origine (étrangers devenus Suisses par naturalisation ou mariage) se situe dans la moyenne des dernières années (1 743 en 1989)

A Genève, l'évolution de la population dépend fortement de celle des migrations, dont les fluctuations peuvent être très irrégulières, rendant aléatoire tout pronostic sur l'évolution démographique. Or depuis trois à quatre ans, on constate une certaine continuité dans les mouvements migratoires, le solde migratoire total (Suisses + Etrangers) ayant tendance à se réduire. Parallèlement, l'excédent des naissances sur les décès augmente, conséquence du baby-boom des années 1960-65, et dépasse maintenant nettement le gain migratoire.

En 1990, l'évolution démographique du canton devrait s'inscrire dans ces tendances, qui se traduisent par une croissance plus "tranquille", sauf retournement imprévu dans les conditions économiques générales.

2. Emploi

Selon l'indice de **l'emploi** établi par l'Office fédéral de la statistique (OFS), le volume de l'emploi a augmenté au même rythme à Genève et dans l'ensemble de la Suisse (+ 1,4 %) entre les 3èmes trimestres 1988 et 1989. Ce taux d'augmentation correspond grosso modo à celui de l'année précédente : Genève + 1,5 % et Suisse + 1,1 %.

Selon le relevé d'août, la main-d'oeuvre étrangère travaillant dans le canton a augmenté de 2 862 unités en un an (août 1988-89). Augmentation importante, mais moins forte que les quatre années précédentes puisqu'elle dépassait la barre des 3 000, avec un maximum de 3 856 en 1985-86. Selon le type de permis, on peut relever que le nombre des frontaliers s'est accru pour la quatrième année consécutive de plus de mille unités (+ 1 176), leur effectif ayant dépassé le seuil des 30 000 en août 89 (30 153 à cette date, 30 342 en décembre). En 1988-89, la croissance de la main-d'oeuvre étrangère a été moins forte à Genève que dans l'ensemble de la Suisse (+ 2,5 % contre + 4,8 %, sans compter les exempts), et même nettement moins forte que dans les cinq autres cantons de Romandie (entre + 16,2 % dans le Jura et + 6,4 % dans le canton de Vaud).

En raison de la pénurie de personnel annoncée très généralement en Suisse, le recours à la main-d'oeuvre étrangère, en particulier frontalière, ne devrait guère connaître de pause.

Marché du travail

En moyenne annuelle, le bilan 1989 apparaît très positif: le nombre total de chômeurs est en recul (1 860 en 1989 contre 1 924 en 1988), le nombre total d'offres d'emploi en augmentation (2 998 en 1989 contre 2 540 en 1988). De plus, les réductions de l'horaire de travail ont été pratiquement inexistantes en 1989, de même que les pertes de travail pour cause d'intempéries.

Il faut toutefois signaler que l'accroissement des offres d'emploi s'explique en partie par une amélioration de la méthode d'enregistrement. D'autre part, on constate que la situation s'est modifiée en cours d'année et 1989 finit moins bien qu'elle n'avait commencé: à fin 1989, on dénombrait 2 011 chômeurs contre 1 749 à fin 1988 alors que les offres d'emploi chutent de 3 846 en mars à 2 519 en décembre.

Sur le plan suisse, on ne s'attend pas à des changements importants. Des tensions persisteront entre demandeurs d'emploi, qui ne sont pas en quantité négligeable (taux de chômage moyen en 1989 à Genève: 1,0 % de la population active, en Suisse: 0,6 %), et demande de main-d'oeuvre qualifiée de la part des entreprises, que le marché du travail indigène peut difficilement satisfaire.

1989

. Agriculture

Malgré une sérieuse sécheresse estivale, l'année 1989 aura été une bonne année pour l'agriculture genevoise. Dans la viticulture, même constat que l'année précédente : excellente récolte en quantité et, très probablement, en qualité. Les rendements sont satisfaisants pour le colza et les céréales, même si la production de céréales panifiables affiche des rendements inférieurs à la moyenne suisse. La récolte est inférieure à la normale pour les fruits, dont la production a souffert de la sécheresse, mais satisfaisante pour les cultures maraîchères, grâce aux arrosages.

Par nature, la production agricole se prête peu aux prévisions.

5. Energie

La consommation globale d'énergie a augmenté de 2,0 % en un an (période de chauffage : juillet/juin), après deux années successives de baisse. Cette croissance résulte notamment d'une forte hausse de la consommation d'électricité (+ 4,0 % en un an) et des carburants (+ 5,8 %). A relever une baisse des livraisons de mazout (- 2,6 %), pour la troisième année consécutive; les conditions climatiques clémentes et la concurrence du gaz (+ 6,9 %) expliquent cette baisse, indépendamment d'un possible effet de stockage.

Pas d'éléments de prévision pour 1990.

6. Industrie

Tant en ce qui concerne les entrées de commandes que le degré d'utilisation des capacités techniques ou les bénéfices, 1989 a été une très bonne année pour l'industrie genevoise. Les entrées de commandes, particulièrement fortes aux deuxième et troisième trimestres, surtout pour les entreprises fortement exportatrices, ont cependant un peu ralenti au quatrième trimestre.

Par branche économique, l'horlogerie-bijouterie surtout a connu une année remarquable, ce que confirment les résultats du commerce extérieur (voir page 7). Dans la chimie, après trois excellents trimestres, un certain ralentissement a été enregistré en fin d'année. Dans l'industrie des machines et appareils, 1989 fut meilleure que les années précédentes, même si la demande était en général jugée encore trop faible.

Les perspectives sont bonnes en ce début d'année. Les chefs d'entreprise genevois sont optimistes et ne craignent pas de gros ralentissement de la marche des affaires.

7. Construction

Le recul du nombre de nouveaux logements mis sur le marché en 1989 (1565, contre 2097 en 1988) ne signifie pas que l'activité de la construction ait ralenti à Genève l'an dernier. La plupart des indicateurs, notamment ceux mesurant le volume des affaires, les livraisons de matériaux et les investissements en machines, sont bien orientés. D'ailleurs le nombre de logements en cours de construction en fin d'année (5064) est nettement plus élevé que les années précédentes (3500 à 4000).

L'année 1990 ne s'annonce pas aussi bien que 1989. L'entrée des commandes a fléchi et les requêtes en autorisation de construire ont fortement diminué l'an dernier : les projets concernent environ 2 000 logements, contre 3 200 en 1988 et 1987.

Logements inoccupés, demandes de logement, locaux commerciaux vacants

1 852 logements inoccupés ont été dénombrés au 1er juin 1989, dont 1 118 logements vides et 734 vacants (parmi lesquels 707 non meublés). Par rapport aux années précédentes, on constate d'une part que le nombre de logements vides varie peu (il se maintient entre 1 000 et 1 200) et, d'autre part, que le nombre de logements vacants – qui reste très bas – a tendance à augmenter : 448 en 87, 529 en 88, 734 en 89.

Bien qu'en légère augmentation, le nombre de logements vacants est toujours faible dans le canton et la demande (du moins celle enregistrée par l'Office du logement social) reste très forte. Une éventuelle détente ne pourrait être que lente compte tenu de l'évolution du mouvement de la construction (voir point précédent).

9. Hôtellerie

Après quatre années consécutives de baisse, l'activité est en reprise dans l'hôtellerie genevoise. Les chiffres de janvier à octobre indiquent une hausse du nombre des **nuitées** de 5,9 % entre 1988 et 1989 (-7,1 % entre 1987 et 1988). Par catégorie d'établissement, la progression est plus forte dans les établissements de luxe: + 11,1 % de nuitées dans les "cinq étoiles" et + 4,4 % dans les "quatre étoiles", que dans les autres (+ 1,9 %). Le nombre moyen de lits disponibles étant resté stable, le **taux d'occupation** se redresse et passe de 47,8 % en 1988 à 50,8 % en 1989.

Selon les résultats de la nouvelle enquête sur l'évolution conjoncturelle de l'hôtellerie et de la restauration à Genève, les hôteliers paraissent optimistes quant à l'évolution à court terme de la fréquentation de leurs établissements.

La conjoncture économique dans les pays industrialisés, qui devrait rester bonne, et le cours plus bas du franc suisse constituent des conditions favorables pour l'hôtellerie suisse.

10. Trafic aérien

L'aéroport de Cointrin enregistre à nouveau une très forte croissance en 1989 ; le nombre de **passagers** (trafics commercial plus privé) augmente de 4,1 %, contre 1,9 % en 1988 et 7,3 % en 1987 (année record). La croissance du tonnage du **fret** local (+ 2,4 % en 1989) est inférieure à celle de 1988 et 1987 (+ 9,6 % et + 6,1 %).

Pas d'éléments de prévision pour 1990.

11. Commerce de détail

Les données suisses sur les chiffres d'affaires dans le commerce de détail indiquent une progression de 4,8 % en 1989 (chiffre à fin novembre). Elle est nettement supérieure à celle de 1988 (2,3 % à fin octobre), mais le renchérissement ayant été plus fort en 1989, la progression en volume n'est sans doute pas aussi importante.

On ne dispose pas de données statistiques pour **Genève**, mais 1989 est également, dans l'ensemble, considérée comme une année de reprise. Les textiles et l'habillement, les loisirs et la librairie, la parfumerie, l'horlogerie-bijouterie, annoncent en particulier de bons résultats.

En 1990, la demande intérieure restera probablement un soutien important de la conjoncture en Suisse, ce dont devrait bénéficier le commerce de détail. A Genève, les commerçants s'attendent dans le meilleur des cas à une légère croissance de leurs ventes. Des motifs d'inquiétude : l'aggravation des charges d'exploitation, en raison des prix des surfaces commerciales et de l'ascension des taux d'intérêts, et les difficultés de recrutement de la main-d'oeuvre.

12. Banques

Dans un contexte général en pleine évolution, les affaires des banques en Suisse se sont développées de manière favorable en 1989. Le secteur banquaire paraît envisager avec optimisme les profondes modifications de la scène économique et politique qui se font et qui continueront de se faire en 1990 et au-delà.

13. Secteur international

De mars 1988 à mars 1989, le nombre d'**emplois** a fortement augmenté dans le secteur international. Pour l'essentiel, c'est le résultat d'une poussée localisée au CERN, où la mise en activité du LEP attire un nombre élevé de "visiteurs" (ces derniers n'ont pas le statut de fonctionnaire international). Ainsi, dans les 16 organisations gouvernementales (OIG), les emplois augmentent de 3 884 (mais + 116 fonctionnaires internationaux seulement), dans les 10 plus grandes organisations non gouvernementales (OING) ils diminuent de 10, dans les missions permanentes ils augmentent de 140. Le secteur international – tel qu'il est défini par le SCS – occupe 25 925 personnes en mars 1989. Le montant global des **dépenses** engagées par les organisations internationales couvertes par l'enquête (16 OIG et 10 principales OING) se fixe à 2,350 milliards de francs pour 1988, soit une baisse de 2,0 % (valeur nominale) ou de 4,0 % (termes réels) par rapport à 1987.

Selon les perspectives émises en avril 1989, pour 1989-90, les OIG prévoient la stabilité.

14. Commerce extérieur

Le commerce extérieur du canton a connu une croissance explosive en 1989 : les **importations** ont augmenté de 20,3 % (+ 9,1 % en 1988) et les **exportations** de 32,7 % (+ 14,6 % en 1988). Du côté des importations, les achats de matières premières (+ 34,1 %) augmentent très fortement; les biens de consommation (+ 14,0 %) et les biens d'équipement (+ 7,9 %) plus modérément. Le bond des exportations en 1989 s'explique d'abord pas une croissance extraordinaire des pierres gemmes et métaux précieux (+ 54,8 %) et de la bijouterie-joaillerie (+ 46,0 %), alors que l'horlogerie enregistre également une forte croissance (+ 22,0 %). Ces trois branches assurent à elles seules 62 % du total des exportations du canton en 1989.

Pas d'éléments de prévision pour le canton. Sur le plan suisse, les prévisions (qui portent sur les biens mais aussi sur les services) tablent sur la croissance : selon les sources, de 3,7 % à 7,0 % pour les importations et de 3,0 % à 6,5 % pour les exportations.

15. Masse salariale

La masse salariale versée par les entreprises du canton (organisations internationales non comprises) devrait enregistrer une croissance de 5 % à 6 % en 1989 (+ 8,3 % en 1988).

Sur le plan suisse, on annonce pour la rémunération des salariés des taux de croissance compris entre 5,6 % et 6,5 % pour 1990.

16. Voitures de tourisme

Le nombre de voitures neuves mises en circulation dans le canton durant les trois premiers trimestres est stable depuis trois ans (15 400 à 15 600). L'effectif total des voitures de tourisme continue, lui, d'augmenter de plus de 3 000 par an. Le seuil des 200 000 est pratiquement atteint à fin 1989 (199 131)

Pas d'éléments de prévision pour 1990.

17. Prix à la consommation

A Genève, les prix ont augmenté de 4,6 % en 1989, contre 2,4 % en 1988 (chiffres de décembre à décembre). Le renchérissement est moins fort à Genève que dans la moyenne du pays (taux suisse: +5,0 %), ce qui ne s'était plus produit depuis plusieurs années. Les loyers ont augmenté moins fortement à Genève (+5,3 %) que dans l'ensemble du pays (+7,0 %), les effets des augmentations des taux hypothécaires étant traditionnellement moins rapides dans le canton. Loyers mis à part, Genève et Suisse enregistrent le même renchérissement (environ + 4,5 %).

Inhabituellement, les biens importés augmentent plus fortement (+ 6,8 %) que les biens et services indigènes (+ 3,8 %), en raison de la dépréciation du franc suisse. De même, la hausse des marchandises (+ 4,6 %) dépasse celle des services (+ 4,5 %). Parmi ceux-ci, les services publics augmentent plus modérément (+2,0 %) que les services privés (+ 4,9 %).

En novembre 1989, le taux de renchérissement suisse était encore inférieur à celui de la moyenne des pays de l'OCDE, mais l'accélération enregistrée en 1989 a été plus marquée en Suisse. En 1990, le renchérissement devrait être encore assez élevé dans notre pays, mais les pronostics des principaux instituts et des grandes banques se dispersent dans une fourchette très large (entre +3,5 % et +5,5 % en moyenne annuelle). Donc prudence!

Pour Genève, le SCS retient une fourchette de 4,5 % à 6,5 % pour 1990. L'augmentation des loyers due au rélèvement des taux hypothécaires se répercutant moins rapidement à Genève en raison de la durée des baux, en 1990 l'effet de ce relèvement se marquera davantage à Genève que sur le plan suisse.

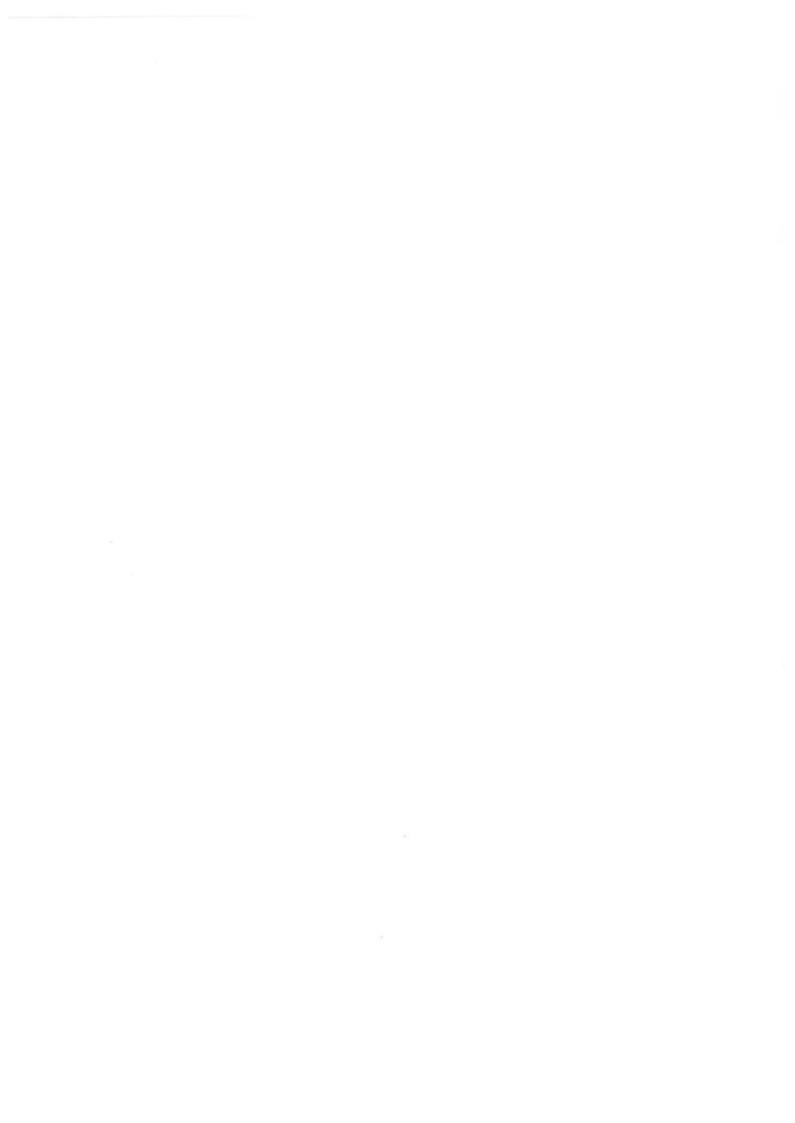
Economie genevoise: tableau synoptique 1989

Population Suisses Nombre Fin décembre 244 401 243 967 -434 1758 175			Situation			Variation	1988-89
Suisses Nombre Fin décembre 244 401 243 967 -434 1758 1751 1324 1758 1751 1324 1758 1751 1324 1758 1751 1324 1758 1751 17	500	Unité		1988	1989	absolue	en %
Suisses Nombre Fin décembre 244 401 243 967 -434 1758 1761a	Population						
Total " Total amue" 378 487 379 811 1 324 Naissance " Total amue" 4 203 4 289 86 Deces " " 1020 1 1075 /// 180 86 Deces " " 1020 1 1075 /// 180 86 Deces " " 1020 1 1075 /// 180 86 Deces " " 1020 1 1075 /// 180 86 Deces " " 1020 1 1075 /// 180 86 Deces " " 1020 1 1075 /// 180 86 Deces " " 1020 1 1075 /// 180 86 Deces " " 1020 1 1075 /// 180 86 Deces " " 1020 1 1075 /// 180 86 Deces " " 1020 1 1075 /// 180 86 Deces " " 1020 1 1075 /// 180 86 Deces " " 1020 1 1075 /// 180 86 Deces " " 1020 1 1020	Suisses	Nombre	Fin décembre		(C-7) (F-7) (C-7)		-0.2 1.3
Marché du travail Chémeurs, total Nombre Moyenne annuelle 1924 1860 -64	-	u,	-11	378 487	379 811	1 324	0,3
Second S	Naissance		Total annuel		4 289	86	2,0
Sain ringratoire 1524 249 ## dont Suisses 2535 2512 ## dont Suisses 2635 2512 ## Etrangers 2635 2512 ## Gain total 1554 1324 ## Emploi 3e trim 85 = 100 3e trimestre 103,2 104,6 ## Indice de l'emploi 17 3e trim 85 = 100 3e trimestre 103,2 104,6 ## Itravailleurs étrangers, total Nombre Août 115,431 118,293 2,862 permis B + C 2 4 6,553 66,650 1,497 saisonniers 2 2,897 30,153 1,76 saisonniers 3 7,657 7,511 -176 saisonniers 3 7,657 7,511 -176 saisonniers 3 7,657 7,511 -176 saisonniers 4 13,614 13,979 365 Marché du travail Chômeurs, total Nombre Moyenne annuelle 1,924 1,860 -64 sans emploi 7 1,794 1,704 -90 partiellement sans emploi 7 1,794 1,704 -90 repartiellement sublissant une réduction d'horaire Nombre Moyenne annuelle 571 6 -555 [- Heures chômées Milliers Total annuel 461 6 -455 [- Taux de chômage 9 Moyenne annuelle 1,10 ## Moyenne annuelle 2,10 2,998 4,58 s à permis 4,20 2,998 4,58 s à temps partiel 1,20 4,20 s à temps partiel 1,20 s							1,0
Commission Com							11
Etrangers (-11
Emploi Indice de l'emploi 1 3e trim 85 = 100 3e trimestre 103,2 104,6							11.
Emploi indice de l'emploi 10 3e trim 85 = 100 3e trimestre 103.2 104.6 1/18 293 2.862 1/18 201 115 431 118 201 115 431 118 293 2.862 1/18 201 115 431 118 201 115 431			н				11
Indice de l'emplot 17 3e trim 85 = 100 3e trimestre 103.2 104.6 17 17 18 20 2 862 17 18 20 3 2 862 18 2 862 19 18 20 18 20 19 18 20 19 18 20 19 18 20 19 18 20 18 20 18 20 18 20 18 20				1 334	1 324	- III	111
Travailleurs étrangers, total Nombre Août 115 431 118 293 2 882 • permis B + C 2	Emploi						
• permis B + C 2						111	1.4
* frontaliers 2) * saisonniers 2) * saisonniers 3) * saisonniers 2) * saisonniers 3) * sais				115 431	118 293	2 862	2.5
* saisonniers 2)	• permis B + C 2				66 650	1 497	2,3
* exempts 3)	• frontaliers 2)			28 977		1 176	4,1
Marché du travail Chômeurs, total Nombre Moyenne annuelle 1 924 1 860 -64	• saisonniers 2)				7 511	- 176	- 2,3
Chômeurs, total	• exempts 3/	/н	К.	13 614	13 979	365	2,7
* sans emploi	Marché du travail						
* sans emploi	Chômeurs, total	Nombre	Moyenne annuelle	1 924	1 860	- 64	-3.3
Travailleurs subissant une réduction d'horaire Nombre Moyenne annuelle 571 6 -565 [- Heures chômées Milliers Total annuel 461 6 -455 [- Taux de chômage 9 Moyenne annuelle 1,1 1,0 Offres d'emploi, total Nombre Moyenne annuelle 2,540 2,998 458 • à plein temps " 2,117 2,868 751 • à temps partiel " 2,117 2,868 751 • à temps partiel " 423 130 -293 Agriculture, production Viticulture hI Total annuel 148,745 171,880 23,135 Céréales 9 " 183,362 7 203,000 9 19,638 Colza 9 " 35,040 7 35,200 9 160 Energie, consommation Electricité MWh Saison (juillet-juin) 2,156,885 2,243,651 86,766 Combustibles liquides " 4,365,937 4,252,905 -113,032 Carburants " 4,365,937 4,252,905 -113,032 Carburants " 2,733,681 2,892,267 158,586 Industrie Indicateur synthétique de la marche des affaires Indice 4e trimestre 10 10 Logements, construction Autorisés Nombre Total annuel 2,894 2,685 -209 Mis en chantier " 2,255 2,943 688 Construits " 2,257 1,565 -532 Logements inoccupés Nombre 1er juin 1,745 1,852 107 dont vacants non meublés " 1,11 1,0	sans emploi		,	1 794	1 704		-5,0
Heures chômées	 partiellement sans emploi 	**		130	156	26	20.0
Taux de chômage	Travailleurs subissant une réduction d'horaire	Nombre	Moyenne annuelle	571	6	- 565	[-989,5]
Offres d'emploi, total Nombre Moyenne annuelle 2 540 2 998 458 • à plein temps " " 2 117 2 868 751 2 868 751 751 2 117 2 868 751 751 2 868 751 751 2 938 458 751 2 938 458 751 2 938 458 751 2 938 458 751 2 93 2 938 751 2 93 2 94 2 84 2 84 2 84 2 84 2 84 2 84 2 84 2 84 2 84 2 84 2 84	Heures chômées	Milliers	Total annuel	461	6	- 455	[- 987,0]
* à plein temps * à temps partiel * " " " 423 130 -293 Agriculture, production Viticulture hi	Taux de chômage	%	Moyenne annuelle	1,1	1,0	///	111
* à temps partiel " " 423 130 -293 *Agriculture, production Viticulture	Offres d'emploi, total	Nombre	Moyenne annuelle	2 540	2 998	458	18,0
Agriculture, production Viticulture							35,5
Viticulture hI Total annuel 148 745 171 880 23 135 Céréales q " 183 362 r 203 000 e 19 638 Colza q " 35 040 r 35 200 e 19 638 Colza q " 35 040 r 35 200 e 19 638 Colza q " 35 040 r 35 200 e 19 638 Electricité MWh Saison (juillet-juin) 2 156 885 2 243 651 86 766 Combustibles liquides " 4 365 937 4 252 905 - 113 032 Carburants " 2 733 681 2 892 267 158 586 Industrie Indicateur synthétique de la marche des affaires Indice 4e trimestre 10 10 III Logements, construction Waterisés Nombre Total annuel 2 894 2 685 - 209 Mis en chantier " 2 255 2 943 688 Construits " 2 297 1 565 - 532 Logements inoccupés Nombre 1er juin 1 745 1 852 107 <tr< td=""><td>à temps partiel</td><td></td><td></td><td>423</td><td>130</td><td>- 293</td><td>- 69,3</td></tr<>	à temps partiel			423	130	- 293	- 69,3
Viticulture hI Total annuel 148 745 171 880 23 135 Céréales q " 183 362 r 203 000 e 19 638 Colza q " 35 040 r 35 200 e 19 638 Colza q " 35 040 r 35 200 e 19 638 Colza q " 35 040 r 35 200 e 19 638 Electricité MWh Saison (juillet-juin) 2 156 885 2 243 651 86 766 Combustibles liquides " 4 365 937 4 252 905 - 113 032 Carburants " 2 733 681 2 892 267 158 586 Industrie Indicateur synthétique de la marche des affaires Indice 4e trimestre 10 10 III Logements, construction Waterisés Nombre Total annuel 2 894 2 685 - 209 Mis en chantier " 2 255 2 943 688 Construits " 2 297 1 565 - 532 Logements inoccupés Nombre 1er juin 1 745 1 852 107 <tr< td=""><td>Agriculture, production</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr<>	Agriculture, production						
Colza	Viticulture	hl	Total annuel	148 745	171 880	23 135	15.6
Energie, consommation Electricité	(* 1860 ± 100 × 10	q	н	183 362	203 000 6	19 638	10,7
Electricité	Colza	q		35 040	35 200	160	0,5
Combustibles liquides " 4 365 937 4 252 905 - 113 032 Carburants " 2 733 681 2 892 267 158 586 Industrie Indicateur synthétique de la marche des affaires Indice 4e trimestre 10 10 III Logements, construction Autorisés Nombre Total annuel 2 894 2 685 - 209 Mis en chantier " 2 255 2 943 688 Construits " 2 097 1 565 - 532 Logements inoccupés Nombre 1er juin 1 745 1 852 107 dont vacants non meublés " 505 707 202 vacants meublés " 24 27 3	Energie, consommation						
Combustibles liquides " 4 365 937 4 252 905 - 113 032 Carburants " 2 733 681 2 892 267 158 586 Industrie Indicateur synthétique de la marche des affaires Indice 4e trimestre 10 10 III Logements, construction Autorisés Nombre Total annuel 2 894 2 685 - 209 Mis en chantier " 2 255 2 943 688 Construits " 2 097 1 565 - 532 Logements inoccupés Nombre 1er juin 1 745 1 852 107 dont vacants non meublés " 505 707 202 vacants meublés " 24 27 3	Electricité	MWh	Saison (juillet-juin)	2 156 885	2 243 651	86 766	4,0
Industrie Indicateur synthétique de la marche des affaires Indice 4e trimestre 10 10 11 Logements, construction Autorisés Nombre Total annuel 2 894 2 685 — 209 Mis en chantier " 2 255 2 943 688 Construits " 2 097 1 565 — 532 Logements inoccupés Nombre 1er juin 1 745 1 852 107 dont vacants non meublés " 505 707 202 vacants meublés " 24 27 3	Combustibles liquides		, i	4 365 937			-2,6
Logements, construction Nombre Total annuel 2 894 2 685 — 209 Mis en chantier " 2 255 2 943 688 Construits " 2 097 1 565 — 532 Logements inoccupés Nombre 1er juin 1 745 1 852 107 dont vacants non meublés " 505 707 202 vacants meublés " 24 27 3	Carburants	H	n	2 733 681	2 892 267	158 586	5,8
Indicateur synthétique de la marche des affaires Indice 4e trimestre 10 10 III Logements, construction Autorisés Nombre Total annuel 2 894 2 685 — 209 Mis en chantier " " 2 255 2 943 688 Construits " " 2 097 1 565 — 532 Logements inoccupés Nombre 1er juin 1 745 1 852 107 dont vacants non meublés " " 505 707 202 vacants meublés " " 24 27 3	Industrie						
Autorisés Nombre Total annuel 2 894 2 685 - 209 Mis en chantier " 2 255 2 943 688 Construits " 2 097 1 565 - 532 Logements inoccupés Nombre 1er juin 1 745 1 852 107 dont vacants non meublés vacants meublés " 505 707 202 vacants meublés " 24 27 3		Indice	4e trimestre	10	10	111	111
Autorisés Nombre Total annuel 2 894 2 685 — 209 Mis en chantier " 2 255 2 943 688 Construits " 2 097 1 565 — 532 Logements inoccupés Nombre 1er juin 1 745 1 852 107 dont vacants non meublés " 505 707 202 vacants meublés " 24 27 3	Logements construction						
Mis en chantier " 2 255 2 943 688 Construits " 2 097 1 565 - 532 Logements inoccupés Nombre 1er juin 1 745 1 852 107 dont vacants non meublés vacants meublés " 505 707 202 vacants meublés " 24 27 3		Nambra	Total appual	2 904	2 605	- 200	-7,2
Construits " 2 097 1 565 - 532 Logements inoccupés Nombre 1er juin 1 745 1 852 107 dont vacants non meublés vacants meublés " 505 707 202 vacants meublés " 24 27 3		HOHIDIE	Total allituel				30,5
dont vacants non meublés " 505 707 202 vacants meublés " 24 27 3		n,					- 25.4
dont vacants non meublés " 505 707 202 vacants meublés " 24 27 3	l ogements inoccurés	Nombro	daction	1.745	1.050	107	6.4
vacants meublés " 24 27 3		MOUDIE	rer Juin				6,1 40,0
		0					12,5
vides " 1 216 1 118 - 98		A.					- 8,1
Demandes de logement ⁴⁾ Nombre Total annuel 3 452 3 888 436	Demandar de la coment 4)	A14	result to the	0.450	2 222	400	12,6

Source: OFS.
 Source: Office fédéral des étrangers.
 Source: SCS.
 Nouvelles demandes enregistrées durant l'année à l'Office du logement social.

		Situation			Variation	1988-89
	Unité	période	1988	1989	absolue	en 9
Hôtellerie						
Arrivées	Nombre	Janvier-octobre	808 956	880 204	71 248	8,8
Nuitées	AC.		1 895 374	2 007 476	112 102	5,
dont hôtes de l'étranger	- 60	16.	1 602 922	1 703 624	100 702	6,
Lits disponibles	- 4		13 038	12 999	- 39	-0.
Taux d'occupation des lits disponibles	%	(A)	47.7	50,8	111	1
Aéroport (trafic commercial)						
Mouvements d'avions	Nombre	Total annuel	92 895	95 480	2 585	2,
Trafic passagers local	м.	н	5 082 185	5 379 322	297 137	5,
Fret local	Tonnes	n	52 505	53 782	1 277	2,
Secteur international						
Emplois, total	Nombre	Mars	21 928	25 925	3 997	18.
dont OIG		0	16 012	19 896	3 884	24,
missions permanentes	-0	Ú.	3 243 ^e	3 366 e	123	3.
dix principales OING	.0	ú	2 673	2 663	- 10	- 0.
Commerce extérieur						
mportations	Mio F	Total annuel	6 009	7 226	1 217	20.
Exportations	u		6 106	8 100	1 994	32,
Masse salariale	Mio F	Janvier-septembre	7 841	8 096	255	3.
/oitures						
ffectif (immatriculées)	Nombre	Fin décembre	195 913	199 131	3 218	1,
Neuves (mises en circulation)	OK.	Janvier-septembre	15 416	15 600	184	1,3
Prix à la consommation	Indice	Fin décembre	117,4	122,7	111	4,
Biens importés	**		102.8	109,8	III	6,
Biens et services indigènes			123,5	128,2	III	3,
Poursuites et faillites						
Réquisitions de poursuite	Nombre	Total annuel	126 420	120 002	-6418	-5,
Séquestres	44	- 4	701	643	- 58	-8,
Faillites définitives		и	813	***	1.444	
dont successions répudiées	ie	А	592	***	***	**
Economie suisse : quelques indicateurs						
ndice de l'emploi	Indice	3e trimestre	103,7	105,1	111	1,4
aux de chômage	%	Moyenne annuelle	0,7	0,6	111	I
ndice synthétique de la marche des affaires	Indice	Moyenne annuelle	7.1	14,2	111	1
Produit intérieur brut ¹⁾	Mio F	Total annuel	268 755 ^P	286 570 e	111	3.0
dont dépenses des ménages	14110	i sissi di iliasi	157 015 P	166 165 e	111	2.5
formation de capital fixe		· ·	75 885 ^P	84 815 e	III	50
exportations	. 10	w	97 620 P	109 155 ^e	111	6.1
importations	n n	31	96 805 P	111 055 e	111	6,4
solde balance commerciale			815 ^p	-1 900 ^e	111	11
Prix à la consommation	Indice	Fin décembre	112,8	118,4	111	5,0
aux d'intérêt des dépôts d'épargne	%	Moyenne annuelle	3,11	3,45	111	11
ndice Pictet des actions suisses	Indice	Moyenne décembre	144,4	175.9	111	11
Monnaie de banque centrale désaisonnalisée	Mio F	Moyenne annuelle	31 486	29 925	- 1 561	- 5,0
Cours du \$ US	Franc	Moyenne annuelle	1,46	1,64	0,18	12,3
Cours effectif du franc	Indice	Moyenne décembre	145,1	139,3	III	-4,0

¹⁾ Variations 1988-89 en termes réels.



Evolution de l'économie genevoise en 1989 : examen détaillé (pages 12-56)

- L'économie genevoise a dans l'ensemble enregistré des résultats très satisfaisants en 1989. Certes, la présentation toute récente (début février), par le Conseil d'Etat, des comptes du canton pour 1989 a jeté un froid en cette période de bilan, puisque les comptes de l'Etat se soldent par un déficit après huit ans de bénéfices ininterrompus. Mais l'examen de la marche de l'économie genevoise en 1989 ne pousse pas à la morosité : même si des signes de ralentissement apparaissent, globalement les résultats de 1989 sont bons.
- C'est ainsi que les deux instruments statistiques à disposition sur le plan cantonal qui renseignent le mieux sur l'évolution des activités de production - commerce extérieur (importations et exportations) et marche des affaires de l'industrie - enregistrent d'excellents résultats. Pour le commerce extérieur, ils sont même exceptionnels. L'hôtellerie se porte mieux et le trafic à l'aéroport de Cointrin continue de s'accroître. On ne dispose pas, sur le plan cantonal, de données statistiques permettant de mesurer avec quelque précision la marche des affaires dans les domaines bancaire et commercial. Les informations ponctuelles - de nature qualitative pour la plupart - à notre disposition indiquent que l'année a été bonne. Pour les banques, les résultats de 1989 seront même

- probablement très bons. Mais récemment, un net fléchissement des activités en matière de prêts hypothécaires et d'investissements paraît s'être manifesté, suivant la hausse brutale des taux d'intérêts et l'accélération du renchérissement.
- Dans le domaine de la construction, la majorité des indicateurs traduisent une forte activité. Toutefois, le nombre des logements neufs mis sur le marché est en recul en 1989; mais le nombre de logements en cours de construction en fin d'année est, lui, très élevé. Les tensions sur le marché du logement restent vives : le nombre des logements vacants est toujours faible et les demandes de logement enregistrées par l'Office du logement social sont à la hausse. Du côté des surfaces commerciales, l'accroissement des surfaces vacantes de bureaux et d'arcades met en évidence une certaine saturation.
- Enfin, l'évolution de la population du canton est caractérisée par une croissance globale plus calme, dans laquelle le mouvement naturel (excédent des naissances sur les décès) l'emporte maintenant sur le gain migratoire. Du côté des migrations, le double mouvement apparu depuis quelques années se confirme : fortes pertes chez les Suisses, compensées par des gains qui demeurent élevés chez les étrangers.

		age
1.	Population résidante	12
2.	Emploi	16
3.	Marché du travail	20
4.	Agriculture	24
5.	Energie	26
6.	Industrie	28
7.	Construction	32
8.	Logements inoccupés, demandes de logement et locaux commerciaux vacants	36
9.	Hôtellerie	38
10.	Trafic aérien	40
11.	Commerce de détail	42
12.	Banques	43
13.	Secteur international	44
14.	Commerce extérieur	48
15.	Masse salariale	50
16.	Voitures de tourisme	52
17.	Prix à la consommation	54

1. Population résidante

Rappelons que, début 1989, le SCS a adopté une nouvelle méthode de dénombrement de la population du canton. Ce changement dans le mode de calcul de l'effectif des habitants du canton a nécessité une correction de 14 735 personnes. Cette rupture Importante dans la statistique de la population genevoise a été reportée rétrospectivement jusqu'en 1970, date de la dernière correction. Une nouvelle série de chiffres, détaillés pour le canton (sexe, origine et âge) et globaux pour les communes, a été recalculée depuis cette date. Ce sont ces données réajustées qui font l'objet des tableaux et commentaires ci-après. Nous rendons le lecteur attentif au fait que, si les grandes orientations et les évolutions importantes de la population du canton ne sont pas bouleversées par ces corrections, certains chiffres absolus ou proportions peuvent différer sensiblement des anciennes séries non corrigées. Nous prions donc le lecteur d'en tenir compte et, le cas échéant, de se référer aux commentaires ou notes en marge.

1989 Population résidante selon l'origine

A fin décembre 1989, la population résidante du canton s'élève à 379 811, dont 243 967 personnes d'origine suisse et 135 844 d'origine étrangère. La proportion de la population suisse se réduit faiblement mais régulièrement depuis quelques années; elle se monte à 64,2% en 1989. Corollairement, la part de la population étrangère poursuit sa tendance au renforcement; elle représente 35,8% du total à la fin de l'année. On peut rappeler à ce sujet que c'est aux environs de 1900 que le canton a connu la plus forte proportion de résidents étrangers (40%). Il faut toutefois signaler une répartition par nationalités très différente de la population étrangère au début du siècle, formée à près de 85% de Français (65%) et d'Italiens (20%), et de nos jours, où ces deux nationalités ne représentent plus que 35%, alors qu'Espagnols et Portugais, quasi absents (3%) en 1900, forment en 1989 près d'un tiers (30%) de la population résidante.

Mouvement démographique du canton selon l'origine

En 1989, la population résidante du canton a augmenté de 1324 personnes. Le tassement du gain annuel amorcé depuis 1985 se poursuit donc. Le solde 1989 est un des plus faibles enregistrés depuis le recul des années 1975-76. Autre caractère remarquable, ce gain se compose pour plus de 80% d'un gain naturel (1 075), qui confirme la remontée spectaculaire des naissances de ces dernières années (1989 : 4 289). En outre, le passage d'un solde naturel suisse négatif (décès plus nombreux que les naissances) à un solde positif (naissances plus nombreuses), constaté en 1988 (+9), s'affirme en 1989 (+86). Ces résultats sont à mettre en relation avec l'arrivée à l'âge de la procréation des générations à forts effectifs des années 1960-65.

Le gain migratoire total s'affaiblit encore en 1989. Le solde étranger positif (ici avec saisonniers) compense encore la perte migratoire suisse (-2 263), dont les déficits cumulés des cinq dernières années (1985-89) s'élèvent à plus de 9 000 personnes.

1990 Pour l'essentiel, l'évolution de la population du canton dépend depuis fort longtemps de ses flux migratoires. On note depuis quelques années déjà un affaiblissement de ceux-là, qui perdent de leur influence au profit des mouvements naturels, principalement des naissances. Ces dernières, temporairement du moins, semblent se renforcer. Sans changements profonds de la politique migratoire du canton, cette tendance devrait se poursuivre en 1990.

Tableau 1.1 Canton de Genève

Population résidante selon l'origine 1)

		Nor	nbres absolus		Pour r			
	Suisses	Etrangers	Total	Suisses	Etrangers	Total		
1984	242 327	126 857	369 184	656	344	1 000		
1985	243 275	128 146	371 421	655	345	1 000		
1986	243 961	130 573	374 534	651	349	1 000		
1987	244 592	132 341	376 933	649	351	1 000		
1988	244 401	134 086	378 487	646	354	1 000		
1989	243 967	135 844	379 811	642	358	1 000		

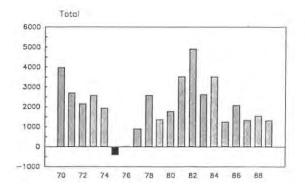
Tableau 1.2 Canton de Genève

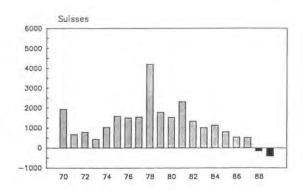
Mouvement démographique selon l'origine 1)

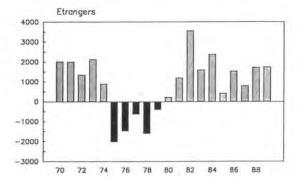
		Gair	nature)		Gain m	Gain migratoire		angements d'origine ²		Gain to		
	Suisses	Etrangers	Total	Suisses	Etrangers	Total	Suisses	Etrangers	Suisses	Etrangers	Total	
1984	- 329	679	350	- 332	3 521	3 189	1 917	- 1 004	1 256	3 196	4 452	
1985	- 380	758	378	-1274	2 157	883	2 602	-1626	948	1 289	2 237	
1986	- 12	797	785	-2025	3 331	1 306	2 723	- 1 701	686	2 427	3 113	
1987	- 149	854	705	- 1 589	2 228	639	2 369	-1314	631	1 768	2 399	
1988	9	1 011	1 020	-2101	2 635	534	1 901	- 1 901	- 191	1 745	1 554	
1989	86	989	1 075	- 2 263	2 5 1 2	249	1 743	- 1 743	- 434	1 758	1 324	
ga	ain naturel in migratoi in total	re = imm	sances - nigrants - n naturel +			resu	ıltant du ci	hangement d	le méthode	1988, les con e d'élaboratio au 1er janvie	n de la	

Graphique 1.a

Variation de la population selon l'origine Gain annuel







1989 Mouvement migratoire du canton (sans saisonniers)

Les mouvements migratoires pèsent d'un poids particulier sur l'évolution de la population du canton et ils peuvent connaître de brusques variations.

Sont présentés ici les mouvements migratoires du canton sans saisonniers. Ces résultats ne peuvent donc être comparés sans autre avec ceux du chapitre précédent. D'autre part, conséquence du changement de méthode de calcul signalé plus haut, 1989 marque une rupture avec les années précédentes. Elle se singularise principalement par une réduction du gain migratoire étranger, qui, contrairement aux années antérieures, est amputé des transformations de permis A (saisonnier) en B (annuel). En effet, avec l'ancien mode de calcul, le passage de permis A en permis B en cours d'année s'effectuait à travers un mouvement migratoire (départ d'un permis A; arrivée d'un permis B), alors qu'avec la nouvelle statistique (dès janvier 1989) cette opération s'effectue automatiquement à la date de transformation, sans création d'un double mouvement migratoire.

Du point de vue de l'évolution générale, on peut noter la confirmation, voire le renforcement des pertes de résidants suisses. En effet, si les arrivées de Confédérés ont progressé (7 105), les départs se sont accélérés en 1989 (9 368). Le solde négatif suisse se partage entre environ deux tiers d'actifs et un tiers d'inactifs.

Pour permettre la comparaison du gain étranger 1989 (2 478) avec celui des années précédentes, les transformations de permis saisonniers en permis annuels (1 384 en 1989) ont été incorporés au gain migratoire (1 094). Le gain migratoire étranger 1989 se place ainsi dans la moyenne et compense quasiment les pertes migratoires de Suisses.

1990 Les migrations suisses et étrangères du canton semblent poursuivre et confirmer des tendances apparues depuis bientôt cinq ans. Ces orientations reposent elles-mêmes sur des conditions économiques et de logement complexes. Sans évolutions rapides et profondes dans ces deux domaines, il est probable que ces tendances se prolongeront.

Tableau 1.3 Canton de Genève

Mouvement migratoire selon l'origine (sans saisonniers)

			Suisses		Etrangers			
	Immigrés	Emigrés	Gain	Immigrés	Emigrés	Transformations de permis ¹⁾	Gain ²⁾	Gain
1984	7 566	7 898	- 332	12 909	9 388		3 521	3 189
1985	6 8 1 7	8 091	- 1 274	12 591	10 434	446	2 157	883
1986	6 407	8 432	-2025	12 790	9 459		3 331	1 306
1987	6 672	8 261	- 1 589	11 593	9 365	744	2 228	639
1988	6 561	8 662	-2 101	12 332	9 697	***	2 635	534
1989	7 105	9 368	- 2 263	12 597	11 503	1 384	2 478	215

¹⁾ Transformations de permis saisonnier en permis B en cours de séjour (enregistrées sous "immigrés" jusqu'en 1988).

Tableau 1.4 Canton de Genève

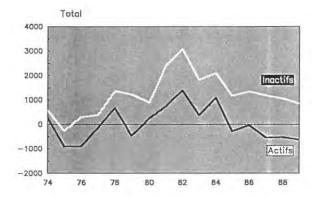
Gain migratoire selon l'origine et l'activité (sans saisonniers)

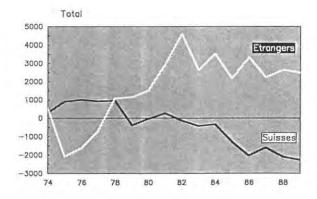
	Suisses				Tota		
	Inactifs	Actifs	Inactifs	Actifs	Transformations de permis 1)	Inactifs	Actifs ²⁾
1984	73	- 405	2 028	1 493	56	2 101	1 088
1985	- 178	- 1 096	1 343	814	212	1 165	- 282
1986	- 366	- 1 659	1 708	1 623	int	1 342	- 36
1987	- 170	- 1 419	1 348	880	- Art	1 178	- 539
1988	- 547	- 1 554	1 603	1 032	***	1 056	- 522
1989	-710	- 1 553	1 549	- 455	1 384	839	- 624

¹⁾ Transformations de permis saisonnier en permis B en cours de séjour (enregistrées sous 'actifs' jusqu'en 1988).

Graphique 1.b

Gain migratoire selon l'activité ou l'origine





²⁾ Immigrés - émigrés + transformations de permis.

²⁾ Y compris les transformations de permis.

2. Emploi

Rappelons en premier lieu que selon la dernière enquête exhaustive sur l'emploi réalisée en Suisse – le recensement fédéral des entreprises de septembre 1985 –, le canton offre près de 244 000 emplois, dont plus des 3/4 sont classés dans le secteur tertiaire (77,7 %) et 1/5 dans le secteur secondaire (20,5 %). Voir tableau 2.1.

Dans l'attente des résultats de la prochaine enquête périodique du même type – le "mini recensement" de septembre 1991 –, il est possible de suivre l'évolution du nombre des personnes occupées grâce à l'indice trimestriel de l'emploi dont les résultats sont disponibles à l'échelon des 26 cantons et des cinq grandes villes.

Indice de l'emploi : méthode de calcul et définition

Calculé par l'Office fédéral de la statistique, l'indice est obtenu par application, chaque trimestre, de l'évolution en pour-cent du nombre d'emplois dans les établissements informateurs de l'enquête (soit environ 45 000 établissements, dont 1 700 à Genève) sur l'indice du trimestre précédent.

Ne sont pris en considération que les établissements dont les données sont comparables d'un trimestre à l'autre; d'autre part, relevons que les organisations internationales gouvernementales, les ambassades et les missions permanentes ne sont pas soumises à l'enquête.

Quant aux emplois, seuls ceux dont la durée du travail est au moins égale à la moitié de la durée normale du travail dans l'établissement concerné sont pris en considération.

En raison de ces limites, on ne peut pas sans autre appliquer l'indice de l'emploi – qui a pour base septembre 1985 = 100 – aux résultats du dernier recensement fédéral des entreprises de 1985.

Par ailleurs, il est reconnu que la méthode de calcul choisie pour cet indice a tendance à sous-estimer l'évolution de l'emploi.

A fin septembre 1989, l'indice de l'emploi se fixe à 104,6 points et enregistre une hausse annuelle de 1,4 % comme l'indice suisse (voir tableau 2.2). Dans le secteur secondaire, le niveau de l'emploi recule globalement de 0,5 %, résultat qui recouvre deux évolutions divergentes : une progression dans l'industrie et les arts et métiers et une baisse dans la construction. Quant aux activités de services, elles progressent de 2,2 % et renforcent ainsi leur position dans le marché du travail genevois.

Sur le plan suisse, seul le canton de Schaffhouse enregistre une baisse de l'emploi entre les 3èmes trimestres de 1988 et 1989 (- 0,8 %). Dans 17 cantons, dont le Jura (+ 3,3 %), Fribourg et Neuchâtel (+ 2,0 %) et le Valais (+ 1,6 %), la variation annuelle de l'indice dépasse la moyenne suisse, alors que Vaud, comme Genève, s'inscrit dans la moyenne suisse (+ 1,4 %).

1990 Pour la Suisse, la Commission pour les questions conjoncturelles estime que "l'emploi progressera à un taux de 1 %, par suite d'une conjoncture plus calme. Cette expansion de l'emploi sera alimentée, comme les années précédentes, par l'excédent migratoire, tandis que l'augmentation du nombre de Suisses actifs sur le plan professionnel s'affaiblira du fait de la poursuite de l'entrée sur le marché du travail de classes d'âges à plus faibles effectifs". (Rapport du 8 décembre 1989, supplément de la "Vie économique" 1/90).

^{1) 150 =} bon, 100 = satisfaisant ou incertain, 50 = mauvais.

Tableau 2.1 Canton de Genève

Personnes occupées selon l'activité économique 1)

		Nomb	res absolus	Répartition en	pour cent	Madelle
	1975	1982	1985	1975	1985	Variation 1975-85
Secteur primaire	3 763	4 037	4 348	1,9	1,8	585
Secteur secondaire	51 945	49 010	49 894	25,6	20,5	- 2 051
Economie énergétique	1 480	1 363	1 380	0,7	0,6	- 100
Industrie, arts et métiers	33 783	31 171	29 066	16,7	11,9	-4717
Bâtiment et génie civil	16 682	16 476	19 448	8,2	8,0	2 766
Secteur tertiaire	147 073	171 546	189 531	72,5	77,7	42 458
Commerce, hôtellerie, réparation	48 603	54 193	58 389	24,0	24,0	9 786
Transports et communications	12 119	13 101	14 424	6,0	5,9	2 305
Banques, assurances, affaires immobilières, agences-conseils	31 581	41 523	45 708	15,6	18,7	14 127
Autres services (publics et privés) ²⁾	32 360	37 227	42 738	15,9	17,5	10 378
Administrations publiques au sens étroit du terme, assurances sociales	7 077	7 703	9 700	3,5	4.0	2 623
Organisations intergouvernementales et représentations diplomatiques ³⁾	15 333	17 799	18 572	7,5	7.6	3 239
Total	202 781	224 593	243 773	100,0	100,0	40 992

¹⁾ Total des emplois à plein temps et à temps partiel.

Source : RFE 75 et 85, enquête cantonale de 1982

Tableau 2.2 Canton de Genève - Suisse Indices genevois et suisse de l'emploi (3e trimestre 1985 = 100)

		Total	-	Secteur secondaire	Secteur tertiair		
	Indice	Variation annuelle en %	Indice	Variation annuelle en %	Indice	Variation annuelle en %	
Genève							
3e trim. 1986	100,5	0,5	102,3	2,3	99,9	-0,1	
3e trim. 1987	101,7	1,2	101,3	- 1,0	101,9	2,0	
3e trim. 1988	103,2	1,5	103,1	1.7	103,3	1.4	
3e trim. 1989	104,6	1.4	102,6	-0,5	105,6	2,2	
Suisse							
3e trim. 1986	101.1	1.1	101,3	1,3	101,0	1.0	
3e trim. 1987	102,5	1,4	101,2	-0,0	103,4	2,4	
3e trim. 1988	103,7	1,1	101,8	0,6	105,0	1,5	
3e trim. 1989	105,1	1,4	103,1	1,2	106,5	1,5	

Source : Office fédéral de la statistique

En particulier: enseignement, services de santé, voirie, oeuvres sociales, organismes de défense d'intérêts, culture, sports et divertissements.

³⁾ En 1975, non compris les consulats.

Main-d'oeuvre étrangère

La croissance de l'effectif de la main-d'oeuvre étrangère active dans le canton s'est quelque peu ralentie au cours des douze derniers mois (+ 2 862 travailleurs d'août 1988 à août 1989, soit + 2,5 %) par rapport aux quatre précédentes années (+ 3 480 en moyenne annuelle, soit + 3,3 % par an). Cette évolution s'explique avant tout par une augmentation plus modérée du nombre de frontaliers (+ 4,1 % contre 6,5 % en moyenne entre 1986 et 1988) et par un léger recul du nombre des saisonniers.

A la fin août 1989, l'économie genevoise employait 118 293 travailleurs étrangers dont la répartition par type de permis était la suivante : 40,3 % d'étrangers au bénéfice d'un permis d'établissement (44,0 % en 1984), 25,5 % de frontaliers (23,3 %), 16,0 % de travailleurs détenteurs d'une autorisation de séjour à l'année (12,9 %), 11,8 % de fonctionnaires internationaux (12,6 %) et 6,4 % de saisonniers (7,2 %). En cinq ans, la part des frontaliers et des "permis annuels" s'est donc sensiblement accrue, passant de 36,2 à 41,5 % du total de la main-d'oeuvre étrangère.

A Genève, 30 % des travailleurs étrangers sont originaires de la péninsule ibérique

Quatre nationalités groupent près de 85 % de la main-d'oeuvre étrangère¹⁾: les Français sont les plus nombreux (39 769, soit le 38,1 % du total), suivis des Italiens (17 359; 16,6 %), des Espagnols (15 995; 15,3 %) et des Portugais (14 800; 14,2 %). Notons encore plus de 2 100 ressortissants des pays balkaniques (Yougoslavie, Grèce et Turquie) et un nombre identique de nationalité allemande ou autrichienne. Au cours des douze derniers mois, si les effectifs des Français et des Portugais ont continué de croître, respectivement de 1 201 et 1 469 unités, en revanche, ceux d'Italiens et d'Espagnols ont reculé, les premiers de 235 et les seconds de 405 unités.

En Suisse, forte croissance de la main-d'oeuvre frontalière

Sur un total de 904 095 travailleurs étrangers en Suisse¹⁾, près de la moitié est occupée dans l'un des quatre cantons suivants : Zurich (16,5 % au total), Genève (11,5 %), Vaud (10,4 %) et Tessin (9,3 %). En un an – d'août 1988 à août 1989 – les plus forts taux d'accroissement ont été enregistrés à Uri (+ 21,1 %), dans le Jura (+ 16,2 %), à Bâle-Ville (+ 9,5 %) et Bâle-Campagne (+ 9,2 %); suivent quatre cantons romands, Neuchâtel (+ 8,8 %), Fribourg (+ 8,7 %), Valais (+ 7,7 %) et Vaud (+ 6,4 %), alors que Genève (+ 2,5 %) se situe nettement au-dessous de la moyenne nationale (+ 4,8 %) et figure au 21e rang des cantons suisses.

Relevons encore, sur le plan suisse, la très forte progression du nombre de travailleurs frontaliers (+ 18 601 en un an; + 12,8 %); ceux-là, au nombre de 163 362, représentent désormais le 18,1 % de la main-d'oeuvre étrangère du pays (14,4 % en 1984). Cette dernière est composée d'environ un tiers d'Italiens (32,1 %); cinq autres nationalités rassemblent chacune autour d'un travailleur sur dix : Yougoslaves et Français (11,9 %), Espagnols (10,2 %), Allemands (9,5 %) et Portugais (8,8 %).

1990 Voir page 16.

.

¹⁾ Fonctionnaires internationaux non compris.

Tableau 2.3 Canton de Genève

Main-d'oeuvre étrangère selon le type de permis

				Тур	e de permis	Tota				
	Etablis- sement	Annuel	Exempt	Saisonnier	Frontalier	Total général	Total sans exempt	Sous contrôle ¹⁾		
Effectif en a	oût									
1984	44 664	13 054	12 826	7 304	23 664	101 512	88 686	44 022		
1985	45 362	13 945	13 221	7 580	24 442	104 550	91 329	45 967		
1986	46 355	15 163	13 352	7 980	25 556	108 406	95 054	48 699		
1987	46 775	16 857	13 549	7 634	27 376	112 191	98 642	51 867		
1988	47 256	17 897	13 614	7 687	28 977	115 431	101 817	54 561		
1989	47 666	18 984	13 979	7 511	30 153	118 293	104 314	56 648		
Variation										
1983-84	1 082	359	23	58	184	1 706	1 683	1 660		
1984-85	698	891	395	276	778	3 038	2 643	1 945		
1985-86	993	1 218	131	400	1 114	3 856	3 725	2 732		
1986-87	420	1 694	197	- 346	1 820	3 785	3 588	3 168		
1987-88	481	1 040	65	53	1 601	3 240	3 175	2 694		
1988-89	410	1 087	365	- 176	1 176	2 862	2 497	2 087		

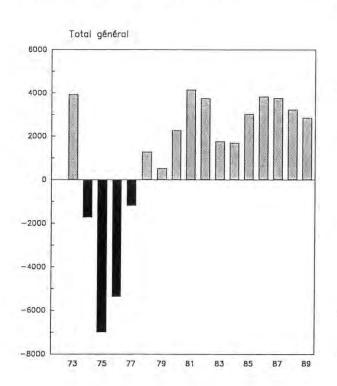
¹⁾ Travailleurs étrangers sous contrôle : détenteurs de permis annuels, saisonniers et frontaliers.

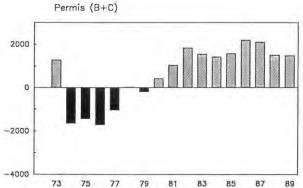
Source : Office fédéral des étrangers, à l'exception des exempts dont le nombre est tiré de l'enquête annuelle du SCS auprès des Organisations internationales gouvernementales et de la statistique progressive des missions permanentes tenue par le SCS.

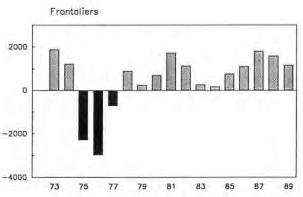
Graphique 2

Main-d'oeuvre étrangère selon le type de permis

Variations annuelles, chiffres en août







3. Marché du travail

1989 Au cours de l'année, le marché du travail a évolué de manière plutôt positive. Le recul du chômage observé en 1988 s'est confirmé. Globalement, les données enregistrées suggèrent une situation légèrement améliorée par rapport à l'année précédente.

Le nombre de chômeurs a atteint son minimum à fin juin (1 646 personnes concernées au total) avec un taux de chômage de 0,9 %, niveau le plus bas enregistré depuis juillet 1986. Durant la deuxième partie de l'année cependant, l'effectif des personnes au chômage est remonté pour franchir la barre des 2 000 en décembre (2 011 personnes dont 84 partiellement sans emploi). La moyenne annuelle du nombre de chômeurs s'établit à 1 860, ce qui correspond à un recul de 3,3 % par rapport à 1988 ainsi qu'à un taux de chômage de 1,0 % calculé par rapport à la population active selon le recensement fédéral de la population de 1980. Ce taux reste toutefois toujours nettement supérieur à la moyenne suisse qui se situe à 0,6 % en 1989.

En ce qui concerne les **offres d'emploi**, leur nombre a considérablement augmenté par rapport à l'année précédente, la moyenne annuelle passant de 2 540 à 2 998 (dont 130 offres à temps partiel). A noter que cette hausse est partiellement due à une amélioration de la méthode d'enregistrement introduite en février 1989. Durant toute l'année, le nombre d'offres s'est maintenu à un niveau nettement supérieur à celui du nombre de chômeurs, situation qui prévaut depuis 1987.

Les réductions d'horaire pour motif économique sont devenues rares, évolution positive par rapport à l'année précédente. Seulement 6 travailleurs sont touchés en moyenne par mois (contre 571 en 1988), totalisant environ 6 000 heures chômées. Enregistrées surtout durant la première moitié de l'année, ces réductions concernent principalement l'industrie des machines et appareils ainsi que le bâtiment et le génie civil.

Quant aux pertes de travail pour cause d'intempéries, là aussi, un recul est enregistré. 79 travailleurs ont été touchés en moyenne (contre 120 en 1988) et environ 9 000 heures ont été chômées au total (contre 17 000 en 1988). Ces pertes se concentrent exclusivement sur les mois de février à mai et concernent l'horticulture, la sylviculture et le bâtiment.

Au niveau de la Suisse, on ne s'attend pas à des changements significatifs au cours de l'année pour ce qui est du chômage. Les tensions dues à une demande non satisfaite de main-d'oeuvre qualifiée persisteront sur le marché du travail. Toutefois, il est peu probable qu'une réduction substantielle du nombre de chômeurs en résultera.

Tableau 3.1 Canton de Genève

Marché du travail

	1984	1985	1986	1987	1988	1989
Situation à fin décembre						
Chômeurs, total	2 526	1 946	2 078	2 050	1 749	2011
Sans emploi	2 425	1 853	2 0 1 5	1 961	1 596	1 927
Partiellement sans emploi	101	93	63	89	153	84
Taux de chômage, en % 1)						
Genève	1,4	1,1	1,2	1,1	1,0	1.1
Suisse	1,2	1,0	0,9	0,8	0,7	0,6
Offres d'emploi, total	1 456	1 614	1 921	2 425	2 473	2 5 1 9
A plein temps	1 220	1 344	1 584	2 021	2 101	2 407
A temps partiel	236	270	337	404	372	112
Moyennes annuelles						
Chômeurs, total	2 351	2 089	1 858	2 080	1 924	1 860
Sans emploi	2 249	1 996	1 781	1 996	1 794	1 704
Partiellement sans emploi	102	93	77	84	130	156
Taux de chômage en % 1)						
Genève	1,3	1,2	1.0	1,2	1,1	1,0
Suisse	1,1	1,0	0.8	0,8	0,7	0,6
Offres d'emploi, total	1 586	1 722	1 979	2 312	2 540	2 998
A plein temps	1 298	1 401	1 628	1 907	2 117	2 868
A temps partiel	288	321	351	405	423	130
Réduction de l'horaire de travail						
Travailleurs touchés	663	9	22	293	571	6
Heures chômées (en milliers) ²⁾	358	7	19	229	461	6
Pertes de travail pour cause d'intempér	ies					
Travailleurs touchés	73	381	256	274	120	79
Heures chômées (en milliers) ²⁾	12	283	99	144	17	9

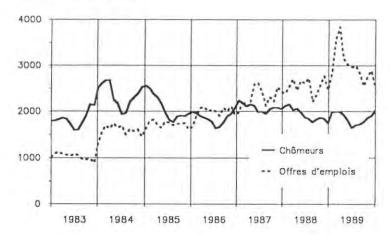
Somme des chômeurs complets et partiellement sans emploi, en pour-cent de la population active selon le recensement fédéral de la population de 1980.
 Total annuel.

Source : OFIAMT et Office cantonal de l'emploi

Graphique 3

Marché du travail

Situation en fin de mois



Chômeurs et offres d'emploi

1989 Le nombre de chômeurs complets s'élève en moyenne à 1 704, chiffre qui est en baisse depuis 1987 comme d'ailleurs celui des chômeurs partiels. Le recul par rapport à 1988 est de 0,5 %.

En moyenne, 690 ou 40,5 % de ces chômeurs sont des **femmes** et 767 ou 45,0 % sont de **nationalité étrangère**. Ces deux pourcentages n'ont que très peu varié au cours des derniers trois ans.

En examinant la répartition des chômeurs complets selon l'âge, on constate que seulement 0,7 % ont moins de 20 ans, 21,8 % ont entre 20 et 29 ans, 29,7 % entre 30 et 39 ans, 22,5 % entre 40 et 49 ans et 25,2 % ont 50 ans ou plus. Une répartition assez uniforme donc, le groupe le plus important étant celui des 30-39 ans. Par rapport à 1988, on remarque que les proportions des groupes d'âges sont restées presque inchangées, sauf celle de la tranche des 50 ans ou plus qui a légèrement reculé.

La durée du chômage s'est légèrement allongée par rapport à l'année précédente. Pour 25,9 % des personnes, le chômage ne dépasse pas un mois (contre 40,8 % en 1988), pour 31,2 %, il dure entre 1 et 3 mois et pour 22,1 % entre 3 et 6 mois. 20,8 % sont privés d'emploi pendant plus de 6 mois contre 18,6 % en 1988. On peut constater que la durée du chômage augmente avec l'âge des chômeurs. Parmi les personnes restant sans emploi pendant un mois ou moins, seulement 16,8 % ont 50 ans ou plus. Pour ceux qui sont au chômage entre 6 et 12 mois, par contre, cette part est de 42,1 % et parmi les chômeurs privés d'emploi pendant plus d'une année, elle est même de 57,1 %.

Par rapport à 1988, la répartition selon la **profession** des personnes en quête d'un emploi ne s'est pas significativement modifiée. On constate un léger recul pour les professions de la métallurgie et des machines ainsi qu'une faible augmentation dans les métiers de bureau et de la vente. C'est dans ce dernier groupe qu'on recense le plus grand nombre de chômeurs (512 en moyenne). En effet, un peu plus d'un demandeur d'emploi sur quatre se classe dans ces professions. En ce qui concerne les offres d'emploi, il faut d'abord relever la forte proportion s'adressant au personnel qualifié, à savoir 78 % en moyenne. Quant aux professions, les offres sont les plus nombreuses pour l'hôtellerie et le service de maison, les métiers liés à la métallurgie et à l'industrie des machines ainsi que pour les professions de bureau.

Voir page 20.

Tableau 3.2 Chômeurs complets selon le sexe ou l'origine

Canton de Genève

Moyennes annuelles

					dont
g	Total	Hommes	Femmes	Suisses	Etrangers
1984	2 249	1 516	733	1 183	1 066
1985	1 996	1 309	687	1 100	896
1986	1 781	994	787	994	787
1987	1 996	1 218	778	1 086	910
1988	1 794	1 080	714	964	830
1989	1 704	1 014	690	937	767

Chômeurs 1) selon la durée du chômage et le groupe d'âges, en 1989

Moyennes annuelles

					Durée e	en mois	
Groupe	0-1	> 1-2	>2-3	>2-3 >3-6		_	
d'âges 					>6-12	>12	Total
Moins de 20 ans	7	4	2	1	1-	-	13
20-29 ans	141	91	55	80	35	4	406
30-39 ans	151	111	75	128	78	9	552
40-49 ans	102	77	55	97	74	15	419
50 ans ou plus	81	62	49	105	136	36	470
Total	482	345	237	411	323	63	1 860
1) Chômeurs sans emploi et parti	ellement sans emploi.						

Offres d'emploi¹⁾ et chômeurs²⁾ selon la profession, en 1989

Moyennes annuelles

	Of	fres d'emploi		C	Chômeurs		
	d	ont personnel					
	Total	qualifié	Hommes	Femmes	Total		
Production végétale et animale	32	22	12	3	15		
Arts graphiques Métallurgie, machines	25 427	19 388	18 92	6	24 109		
Horlogerie, bijouterie	51	38	6	10	16		
Bâtiment et génie civil	174	145	32	-	32		
Autres ouvriers de la production	257	224	47	21	68		
Professions techniques	253	247	79	9	88		
Bureau, administration	348	309	207	305	512		
Vente	206	145	96	96	192		
Transports et communications	93	68	76	29	105		
Hôtellerie, service de maison	567	319	106	88	194		
Hygiène, nettoyage	98	36	31	39	70		
Droit, sûreté, maintien de l'ordre	4	4	19	6	25		
Soins médicaux	160	137	15	35	50		
Professions scientifiques et artistiques	124	121	86	52	138		
Enseignement, assistance sociale	50	48	23	35	58		
Autres professions	129	68	113	51	164		
Total	2 998	2 337	1 059	801	1 860		

1) A plein temps et à temps partiel.

2) Chômeurs sans emploi et partiellement sans emploi.

Agriculture (rapport rédigé par le Service de l'agriculture)

L'année 1989 a été dans son ensemble une bonne année agricole, caractérisée cependant sur le plan météorologique par une sécheresse importante. En effet les précipitations totales enregistrées en 1989 ne représentent que 59 % de la norme annuelle (930 mm). Cette sécheresse a nécessité des apports en eau importants dans les cultures sensibles (pomme de terre, soja, maïs, vigne, prés et pâturages).

Viticulture

L'hiver 1988-1989 a été à nouveau très doux. Le débourrement de la vigne a lieu aux environs du 2 avril avec deux semaines d'avance. Malgré ce débourrement précoce et un mois d'avril maussade et froid, le gel de printemps n'a pas causé de dégâts. Du mois de mai jusqu'à l'automne, un climat exceptionnellement chaud et beau s'installe et imprime une avance rapide à la vigne. Toutefois, cette avance est freinée par la sécheresse qui devient importante dès août et jusqu'à la fin des vendanges. La floraison du gamay se déroule entre le 10 et le 16 juin et celle du chasselas entre le 15 et 23 juin. Il s'agit d'une période très précoce. La nouaison réussit très bien dans tous les cépages. Mais le manque d'eau persiste et la sécheresse tend à devenir très grave après la véraison, qui a lieu à mi-août.

La grêle a sévi quatre fois dans le canton. Le 2 juin à Corsier, le 26 juin à la Feuillée et Lully, le 7 juillet à Cara, le 24 juillet à Soral, La Feuillée et Lully.

Les vendanges des moûts ont commencé le 11 septembre et se sont déroulées jusqu'au 18 octobre. Elle ont permis l'encavage de 17 188 000 litres de moût, dont 8 651 000 litres de chasselas et 5 800 000 litres de gamay. Les périmètres d'appellations d'origine contrôlée (AOC), au nombre de 10, ont produit 500 000 kg de raisins. En qualité comme en quantité, 1989 promet d'être un excellent millésime.

Céréales panifiables et fourragères

Les rendements des céréales panifiables ont été de 15 à 20 % inférieurs à Genève par rapport au reste de la Suisse. Les blés ont particulièrement souffert de la sécheresse alors que les céréales fourragères, orge en particulier, ont donné des rendements très élevés.

Colza

Les surfaces ensemencées en colza représentent 1 260 ha, contingent cantonal. Elles ont été réparties entre 271 producteurs. Les rendements correspondent à la moyenne des années précédentes.

Cultures fruitières

L'année arboricole 1989 est caractérisée par un débourrement et une floraison très précoces. La pollinisation est perturbée par de basses températures et des pluies particulièrement importantes durant le mois d'avril. Dans l'ensemble, l'année 1989 est caractérisée par des températures nettement plus élevées que la moyenne et un déficit hydrique important qui persiste jusqu'à la fin octobre. Malheureusement, quelques orages violents accompagnés de grêle provoquent des dégâts aux cultures.

Les cerisiers ont produit 20 à 30 % de moins qu'une année normale, les pruniers jusqu'à 40 % de moins, les fruits à pépins 15 à 20 % de moins que l'année record 1988. En 1989, la production genevoise de fruits à pépins (pommes et poires) s'élève à 2,57 millions de kilos. Les surfaces totales complantées en arbres fruitiers représentent 140,76 ha.

Cultures maraîchères

Les très bonnes conditions météorologiques de l'hiver 1988-89 ont permis d'aborder la saison de production légumière dans de très bonnes conditions. La sécheresse a cependant nécessité un apport d'eau d'arrosage. Les marchés ont subi quelques tensions dues aux conditions favorables de production. Les surfaces sont restées stables.

Tableau 4 Canton de Genève

Principales productions de l'agriculture genevoise

4.1 Surface et production des vignes

			Sur	face (ha) 1)			Production	(hectolitres)
	Vignes eu	ropéennes	and the second second		Vignes e	uropéennes		
	Crus rouges	Crus	Hybrides, producteurs directs	Total	Crus rouges	Crus blancs	Hybrides, producteurs directs	Total
983	486,0	793,0	12,0	1 291,0	51 442	94 121	439	146 002
984	498,0	817,0	4,0	1 319,0	45 196	84 543	321	130 060
985	529,0	850,0	4,0	1 383,0	52 743	94 861	274	147 879
986	570,5	869,5	2,0	1 442,0	46 592	78 424	122	125 138
987	575,0	870,0	2,0	1 447,0	53 174	97 667	196	151 037
988	585,5	860,5	2,0	1 448,0	66 455	82 077	213	148 745
989	620,0	847,0	2,0	1 469,0	64 104	107 484	292	171 880

4.2 Valeur de la vendange (en milliers de F)

		Vignes européennes	Historidae		
	Crus rouges	Crus blancs	Hybrides, producteurs directs	Tota	
1983	19 548	33 413	123	53 084	
1984	17 174	30 012	89	47 275	
1985	20 042	33 675	76	53 793	
1986	17 705	27 840	34	45 579	
1987	20 109	33 665	55	53 829	
1988	25 253	29 137	59	54 449	
1989	24 360	38 156	82	62 598	

4.3 Surface de céréales panifiables et livraisons de céréales panifiables à la Confédération

		Su	rface (ares)		s (quintaux)	Valeur de la	
	Froment	Seigle	Total	Froment	Seigle	Total	livraison (1 000 F)
1983	412 600	8 800	421 400	157 821	3 380	161 201	17 164
1984	413 700	9 300	423 000	220 619	4 344	224 963	24 197
1985	402 503	6 696	409 199	216 738	3 013	219 751	23 290
1986	341 042	6 813	347 855	170 521	2 725	173 246	18 421
1987	323 514	7 132	330 646	196 373	3 923	200 296	21 079
1988 ^r		***		178 547	4 815	183 362	19 384
1989 e	***			199 000	4 000	203 000	21 400

4.4 Surface et récolte de colza

		24		Récolte
	Producteurs	Surface (ha)	Quintaux	1 000 F
1983	269	1 150	23 080	4 730
1984	280	1 150	37 759	7 890
1985	271	1 200	36 200	7 570
1986	275	1 220	30 617	6 360
1987	281	1 260	40 574	8 3 1 7
1988	284	1 260	35 040	7 183
1989	271	1 260	35 200 ^e	7 200 ⁰

Source : Service de l'agriculture (Genève)

5. Energie

Les données figurant dans la page ci-contre couvrent des périodes de douze mois, de juillet à juin. Après deux années successives de baisse de la consommation globale, on assiste à une reprise qui trouve probablement une partie de son explication dans les excellents résultats économiques réalisés à Genève. Les carburants, le gaz et l'électricité ont été utilisés en quantités plus importantes, alors que les combustibles liquides et solides ont été moins demandés.

Mazout

Depuis trois ans les livraisons de mazout s'inscrivent en baisse. Pour cette année, on citera trois facteurs qui ont sans doute contribué à cette évolution : les conditions climatiques clémentes, la hausse des prix des combustibles liquides et la concurrence du gaz. Rappelons que ces chiffres concernent les livraisons de combustibles aux utilisateurs et non leur consommation; ils incorporent ainsi les pratiques de stockage ou déstockage des consommateurs du canton.

Combustibles solides

Le rôle marginal des combustibles solides est bien connu, et l'évolution des ventes montre que ce mode de chauffage est en voie de disparition. Les ventes de combustibles solides ont été divisées par deux en neuf ans.

Carburants

Après une période de repli, les ventes de carburants augmentent à nouveau pendant la période 1988-89 (+ 5,8 %). Entre les deux dates du 31.12.81 et du 31.12.89, le nombre d'automobiles a crû de 3,7 % par an en moyenne. La consommation des douze derniers mois représente 866 litres par habitant du canton!

Electricité

Forte hausse de la consommation d'électricité, qui est le seul agent énergétique à n'avoir jamais connu une période de pause; en cinq ans, la consommation a augmenté de 22,3 %, soit au rythme annuel de 4,1 %. En termes de kWh, cette augmentation représente à peu près 4/5 de la consommation des ménages, en sorte que la croissance des cinq dernières années équivaut à la consommation qu'aurait induite l'arrivée à Genève d'environ 300 000 nouveaux habitants!

Gaz

Les chiffres du gaz couvrent véritablement la consommation car, contrairement aux combustibles, il n'est pas stocké par les consommateurs. Les puissances installées dans les chaufferies au gaz ont crû de 7,6 %, ce qui peut expliquer la croissance des ventes de cet agent alors que les autres combustibles évoluent négativement.

1990 Le SCS ne dispose pas de prévisions pour 1990.

Tableau 5

Canton de Genève

Fourniture d'énergie pour les périodes de juillet à juin

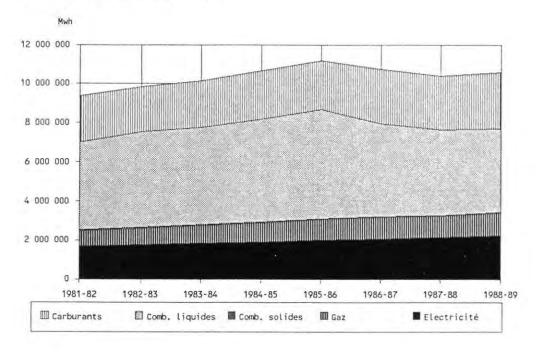
	Electricité	Gaz	Combustibles solides	Combustibles liquides	Carburants	Tota
Energie fournie	• (MWh) ¹⁾					
1983-84	1 833 905	942 105	43 660	4 930 690	2 408 013	10 158 373
1984-85	1 907 754	997 476	43 514	5 215 974	2 515 897	10 680 61
1985-86	2 003 913	1 078 614	39 899	5 560 908	2 522 043	11 205 37
1986-87	2 077 681	1 128 519	36 325	4 715 500	2 800 324	10 758 349
1987-88	2 156 885	1 100 057	27 297	4 365 937	2 733 681	10 383 85
1988-89	2 243 651	1 176 225	25 115	4 252 905	2 892 267	10 590 163
Variation par ra	apport à la période p	écédente (%)				
1983-84	4,6	8,9	-11,1	0,9	4,5	3,
1984-85	4,0	5,9	- 0,3	5,8	4,5	5.
1985-86	5,0	8,1	- 8,3	6,6	0,2	4.
1986-87	3,7	4,6	- 9,0	- 15,2	11,0	- 4,
1987-88	3,8	- 2,5	-24,9	- 7,4	- 2,4	- 3,
1988-89	4,0	6,9	- 8,0	- 2,6	5,8	2,0
Part de chaque	agent à l'approvisio	nnement genev	vois (%)			
1983-84	18,1	9,3	0,4	48,5	23,7	100,0
1984-85	17,9	9,3	0.4	48,8	23,6	100.0
1985-86	17,9	9,6	0,4	49,6	22,5	100.0
1986-87	19,3	10,5	0,3	43,8	26,0	100,0
1987-88	20,8	10.6	0,3	42.0	26,3	100.0
1988-89	21,2	11,1	0.2	40.2	27,3	100.0

Sources : Services industriels de Genève et SCS

Graphique 5

Fourniture d'énergie dans le canton

Chiffres annuels, période de juillet à juin



1) Les réseaux de distribution ne correspondent pas toujours au territoire du canton.

6. Industrie

1989 Evolution dans l'ensemble de l'industrie

L'industrie genevoise a connu en 1989 une très bonne année. Plusieurs records ont marqué le paysage industriel : l'indicateur synthétique de la marche des affaires, ainsi que le degré d'utilisation de la capacité technique et l'indicateur de l'entrée de commandes de l'étranger ont atteint les niveaux les plus élevés depuis la mise en place, en 1977, du test conjoncturel pour l'industrie genevoise.

Les meilleurs résultats ont été enregistrés aux deuxième et troisième trimestres. La forte demande constatée au deuxième trimestre par les répondants au test s'est à peine repliée au troisième trimestre. La demande étrangère a aussi connu un "boom" en 1989, atteignant un niveau sans précédent au mois d'avril. La production a bien suivi la demande, ce qui a permis de maintenir tout au long de l'année un stock satisfaisant de produits finis.

La bonne marche des affaires s'est traduite par une nette progression du bénéfice brut, surtout au deuxième trimestre. Auparavant, le bénéfice brut n'avait jamais augmenté pour autant d'entreprises d'un trimestre à l'autre; pendant les années 1986 et 1987, celui-ci s'était même constamment replié. Autres conséquences des bons résultats de l'ensemble de l'industrie : le degré d'utilisation de la capacité technique a atteint 88,5 % au troisième trimestre, témoignant que certaines entreprises tournaient alors à leur maximum, et qu'elles devaient fréquemment recourir aux heures supplémentaires pour compenser le manque de main-d'oeuvre.

Le renchérissement relativement élevé en 1989 a aussi déployé ses effets dans l'industrie. L'accélération de la hausse des prix d'achat des matières premières et des produits semi-finis, déjà constatée en 1988, s'est poursuivie en 1989, plusieurs entreprises rapportant trimestre après trimestre une hausse de leurs prix d'achat. La répercussion sur les prix de vente a été plus marquée qu'en 1988, surtout pour les prix de vente sur les marchés d'exportation.

Au quatrième trimestre, on constate un léger tassement de la situation et cela surtout en ce qui concerne l'entrée de commandes de l'étranger, qui a ralenti à un niveau juste satisfaisant en octobre et en novembre. Cette évolution a été fortement ressentie par les entreprises exportant plus de deux tiers de leur production. Mais pour le reste de l'année, ces entreprises ont pu contribuer à l'expansion du commerce extérieur à Genève et la marche de leurs affaires a été particulièrement bonne pendant le printemps et l'été 1989.

Graphique 6

Indicateur synthétique de la marche des affaires dans l'industrie

Nombre indice

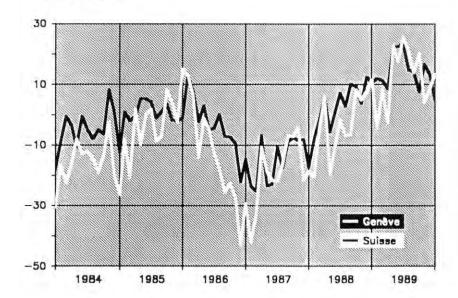


Tableau 6 Canton de Genève

Indicateur synthétique de la marche des affaires dans l'industrie

Référence :

Situation satisfaisante très mauvaise

Moyennes trimestrielles de résultats mensuels

très mauvaise - 100 très bonne + 100

0

	Ensem	de	Alimentati boisso tabi	ns,	Arts (Во	is 1)	Chi	mie	Métallur	gie	Machi	et	Horloge bijout	
1er trimestre 1984		8		13	-	10		20		44		43		53	4	8
2me	144	3		13	_	1	-	32		35		43	_	39		1
3me	-	6		11	-	4	_	8		41		38	_	42	12	
4me	-	7		5	-	3	-	8		31		18	-	28	-	
1er trimestre 1985	-	2	-	4		17	_	20		9		24	-	24		19
2me		3		16		19	+	20		24		34	-	23		8
3me		3		4		21	7.77	17		43		36	-	30		3
4me		8	-	2	+	10	~	17		32		35	-	7		30
1er trimestre 1986		6		6		5	-	21		44		35	_	24		16
2me		0		2	-	12	1	53		28		7	-	14		7
3me	-	11	_	14	-	10	-	8		17		1	-	35		6
4me	-	19		5	-	10	-	1	-	32	-	20	-	35		3
1er trimestre 1987	-	15		1		3	-	12	-	12	_	19	4	37	_	3
2me	-	10		4	-	9	-	7		14		41	-	33		6
3me	-	3	-	8		0		1		21) -	31	-	14		5
4me	-	6		3		1	-	5		12	7	30	-	20		1
1er trimestre 1988		0	-	9		9	-	9		48	-	30	-	22		6
2me	-	3	-	13		13	-	12		49		18	-	44		14
3me		3	-	8		10		0		51		15	_	41		43
4me		10		0		2	-	10		49		19	=	30		62
1er trimestre 1989		5	-	22		13	-	19		54		10	=	30		47
2me		20		11		21	-	22		45		37	_	11		62
3me		17		4		4	+	18		34		45	_	8		66
4me		10		10		4	-	21		7		38	-	11		53

Sources : Centre de recherches conjoncturelles (KOF) et Service cantonal de statistique (SCS)

1989 Evolution dans les principales branches de l'industrie

Dans l'horlogerie-bijouterie genevoise, l'indicateur synthétique de la marche des affaires s'est maintenu au cours de 1989 nettement au-dessus de la moyenne de ces dernières années, surtout grâce à la demande en provenance de l'étranger. Malgré l'augmentation de la production, les stocks de produits finis n'ont pas suivi, et ont souvent été jugés insuffisants. En outre, plusieurs entreprises ont vraisemblablement eu de la peine à augmenter leur production, compte tenu de sérieux goulets d'étranglement du côté des facteurs de production dans cette branche.

La marche des affaires dans la chimie, déjà très bonne en 1988, s'est maintenue pendant les trois premiers trimestres de 1989, avec un niveau record au premier trimestre – qui s'est répercuté au deuxième trimestre sur le degré d'utilisation de la capacité technique (99,5 %) – suivi d'un tassement continu de l'indicateur synthétique pendant le reste de l'année. Au quatrième trimestre, la marche des affaires de la branche n'était "plus que" satisfaisante en raison essentiellement de l'évolution de l'entrée de commandes à fin 1989. La forte demande interne et étrangère, constatée jusqu'au mois d'août, s'est ralentie par la suite pour atteindre un niveau jugé insatisfaisant en octobre. Par conséquent, la production, la part des heures supplémentaires et l'évolution du bénéfice brut étaient à la baisse à la fin de l'année, après les niveaux très élevés atteints au cours de 1989.

La progression de l'indicateur synthétique de la marche des affaires dans la **métallurgie**, constatée dès mars 1988, s'est poursuivie en 1989. L'entrée de commandes, la production et le bénéfice brut étant en hausse, et le degré d'utilisation de la capacité technique atteignant un très haut niveau, le bilan de l'année 1989 est très positif pour cette branche.

Après plusieurs mauvaises années, les entreprises de la branche des machines et appareils ont connu une timide reprise en 1989 : la demande était plus soutenue, bien que jugée encore trop faible, et les trop grands stocks de l'année précédente ont pu être partiellement résorbés au cours de 1989. Une autre indication des améliorations dans la branche est la hausse du degré d'utilisation de la capacité technique, qui reste pourtant toujours à un niveau beaucoup plus bas que celui atteint par la branche sur le plan suisse.

Bonne marche des affaires dans les **arts graphiques** en 1989 : globalement, les entrées de commandes ont augmenté, ainsi que la production. Le degré d'utilisation de la capacité technique se situait aux alentours de 85 % en cours d'année, mais la capacité technique était jugée trop faible par certaines entreprises.

La branche de l'alimentation-boissons-tabacs fait état de résultats meilleurs en 1989 que lors de l'année précédente : le bénéfice brut a pu évoluer favorablement grâce à la progression de l'entrée de commandes et de la production. Les carnets de commandes sont suffisamment garnis depuis le mois d'avril. Les prix de vente à l'exportation des tabacs ont diminué (2^e trimestre) ou sont restés identiques (reste de l'année), et la hausse des prix d'achat de matières premières et de produits semi-finis n'a été répercutée que sur les prix de vente en Suisse. Dans cette branche, il y a eu moins de mouvements de prix que dans les autres.

L'industrie du **bois** et du **meuble** se porte moins bien en 1989 qu'en 1988 : la demande a encore reculé et les carnets de commandes sont peu remplis.

1990 Les perspectives pour le premier trimestre de 1990 ne laissent pas entrevoir de gros ralentissement dans l'industrie : les achats de matières premières et la production devraient encore progresser en ce début d'année; la demande gardera son niveau relativement élevé de décembre et les prix des matières premières et produits semi-finis et les prix de vente continueront d'augmenter.

Une expansion de la demande et de la production est attendue dans la chimie pour les trois premiers mois de l'année.

Les perspectives sont satisfaisantes dans les arts graphiques, avec toutefois une hausse des prix de vente sur les marchés d'exportation pour quelques entreprises.

Dans la branche de l'horlogerie-bijouterie, c'est avant tout les prix d'achat des matières premières et des produits semi-finis qui augmenteront au premier trimestre. Les achats et la production continueront encore leur progression.

Quelques entreprises de la branche des machines et appareils devraient subir un ralentissement de leurs entrées de commandes en ce premier trimestre, mais au-delà, une légère amélioration de la marche des affaires est attendue.

Bonnes perspectives pour la métallurgie.

Par contre, les prévisions pour les trois prochains mois laissent apparaître une baisse de l'activité des entreprises de la branche de l'alimentation-boissons-tabacs.

Un ralentissement de la marche des affaires est attendue, au-delà des trois prochains mois, dans l'industrie du bois, après une stagnation de la demande au premier trimestre.

Les données utilisées pour l'analyse de la situation dans l'industrie sont tirées du test conjoncturel pour l'industrie genevoise. Cette enquête n'est pas une statistique au sens strict; elle reflète les appréciations d'un échantillon d'entreprises qui répondent régulièrement à des questions sur la marche de leurs affaires. Les indications du test sont complétées par l'examen de la consommation d'électricité des entreprises industrielles au sens de la loi sur le travail, occupant au moins 20 ouvriers et consommant 60 000 kWh et plus par an. Cette série est utilisée comme un indicateur à court terme de la production.

7. Construction

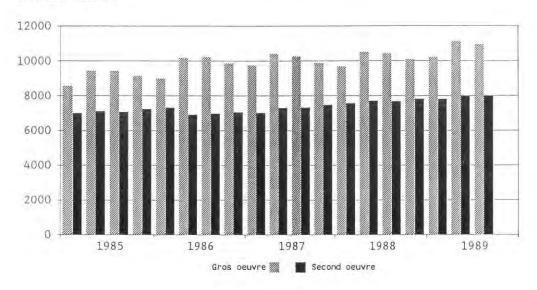
Afin de renforcer l'information statistique sur l'activité de la construction à Genève, le Service cantonal de statistique (SCS) a souhaité mettre en valeur les résultats de l'enquête trimestrielle concernant l'activité du secteur principal de la construction, réalisée par la Société suisse des entrepreneurs (SSE). La collaboration et l'appui de la section genevoise de la SSE ont notamment permis d'améliorer la participation des entreprise genevoises. Les résultats figureront dans les publications régulières du SCS telles que les "Reflets conjoncturels" ou le "Bulletin trimestriel". Ils paraîtront aussi dans une feuille éditée tous les trois mois et intitulée "Marche des affaires dans la construction". Dans la foulée, d'autres collaborations ont été établies. Aux résultats de l'enquête SSE, s'ajouteront donc des indicateurs comme l'évolution des emplois dans la construction ou encore les livraisons de plâtre ou de ciment.

C'est une bonne année pour la construction. D'après les résultats de l'enquête SSE, la demande a été soutenue : dans le secteur principal de la construction (maçonnerie et génie civil), le volume de l'"activité de la construction" s'est élevé à 759 millions de francs pour les trois premiers trimestres, un niveau encore jamais atteint jusque-là. Autre indicateur de la marche des affaires : les livraisons de ciment. Les 278 435 tonnes livrées à Genève en 1989 représentent une augmentation de 8,8 % par rapport à 1988 qui est généralement considérée comme une année excellente, voire exceptionnelle. Pour répondre à cette demande, le secteur principal de la construction a augmenté ses capacités techniques. Toujours d'après l'enquête SSE, les nouveaux investissements en machines réalisés pendant les trois premiers trimestres 1989 ont augmenté de 40 % par rapport à la même période 1988. Les effectifs aussi ont été accrus. L'augmentation a été particulièrement forte dans la maçonnerie et le génie civil mais assez sensible aussi dans le second oeuvre. Pour l'ensemble du secteur de la construction, le nombre moyen de personnes employées pour les trois premiers trimestres de l'année s'élève à 18 686, soit 4,6 % de plus qu'en 1988.

L'année ne s'annonce pas aussi bien que 1989. Dans le secteur principal de la construction, l'entrée des commandes a fléchi pour le génie civil comme pour le bâtiment. Et, avec les changements intervenus dans les "conditions-cadre", le dernier trimestre 1989 devrait accentuer encore le reflux. Dans le domaine du logement, par exemple, les requêtes en autorisation de construire sont en chute libre (voir p.34). En 1990, c'est surtout le grand nombre de projets mis en oeuvre les deux années précédentes qui semble devoir soutenir l'activité de la construction.

Graphique 7.a Canton de Genève

Personnes occupées à l'exploitation dans la construction Chiffres trimestriels



 [&]quot;Activité de la construction" pour les trois premiers trimestres = réserves de travail au 1^{er} janvier + entrée des commandes des trois premiers trimestres - réserves de travail au 1^{er} octobre.

Canton de Genève Tableau 7.1

Entrée des commandes dans le secteur principal de la construction, en millions de francs Chiffres relatifs aux trois premiers trimestres

	1985	1986	1987	1988 ¹⁾	1989
Génie civil	215	222	223	317	261
Bâtiment	377	435	461	597	494
dont logements	166	163	196	201	246
Total	592	657	684	914	755

¹⁾ La participation des entreprises genevoises n'a pas été suffisante au troisième trimestre. Les bases de l'estimation 1988 ne sont donc pas tout à fait aussi sûres que les autres.

Source : enquête SSE

Tableau 7.2 Canton de Genève

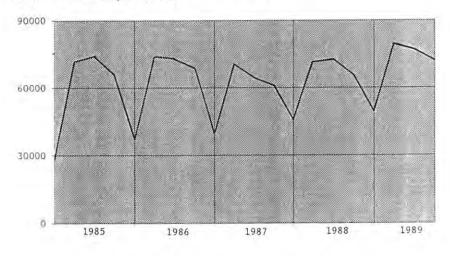
Activité du secteur principal de la construction⁷⁾, en millions de francs Chiffres relatifs aux trois premiers trimestres

	1985	1986	1987	1988 ²⁾	1989
Génie civil	141	216	210	300	226
Bâtiment	402	436	358	432	533
Total	543	651	568	733	759
Construction privées	380	488	364	398	499
 logements 	202	185	189	136	202
· constructions artisanales					
et industrielles	96	168	134	119	184
autres	82	135	41	143	113
Constructions publiques	163	163	204	335	260
Total	543	651	568	733	759

Activité de la construction pour les trois premiers trimestres = réserves de travail au 1^{et} janvier + entrée des commandes des trois premiers trimestres - réserves de travail au 1^{et} octobre.
 La participation des entreprises genevoises n'a pas été suffisante au troisième trimestre. Les bases de l'estimation 1988

Source : enquête SSE

Graphique 7.b Livraisons de ciment pour le bâtiment et le génie civil Chiffres trimestriels, en tonnes



ne sont donc pas tout à fait aussi sûres que les autres.

Construction de logements

1989 Ce sont 1 565 **logements neufs** qui ont été mis sur le marché. C'est l'un des deux chiffres les plus faibles enregistrés dans les vingt dernières années. La très forte augmentation des requêtes et des autorisations, notamment en 1988, n'a pas encore eu les retombées attendues. Etant donné le niveau de l'activité du bâtiment et du génie civil en 1989, la construction de logements n'aurait-elle pas souffert d'une capacité de production portée à son maximum et aspirée par d'autres secteurs ?

Le nombre médiocre de logements neufs pèse sur le gain annuel des logements : compte tenu des transformations et des démolitions, ce gain ne s'élève, cette année, qu'à 1 554.

Très inférieur encore, le nombre des **requêtes**: 2 035 en 1989 contre 3 213 en 1988. Autrement dit, 1 178 en moins. Les changements intervenus dans les "conditions-cadre", par exemple l'évolution des taux hypothécaires, expliquent sans doute pour une bonne part cette baisse importante des projets de construction. Le nombre des **autorisations**, quant à lui, atteint cette année 2 685. Il est en retrait par rapport à celui de 1988. Toutefois, cette diminution ne doit pas faire oublier que ce nombre reste encore à un niveau élevé.

1990 Toute requête ou toute autorisation ne débouche pas automatiquement sur une construction. Néanmoins, une partie des nombreux projets élaborés en particulier en 1988 aboutira progressivement à de nouveaux logements mis sur le marché. Jamais depuis plus de quinze ans,on n'a compté autant de logements en cours de construction et mis en chantier. Le nombre de logements neufs devrait donc être plus élevé en 1990. Dans quelle proportion ? Tout dépend de l'évolution des "conditions-cadre".

Parc de bâtiments d'habitation et de logements

1989 Au 31 décembre, on a compté à Genève 32 609 bâtiments d'habitation, soit 14 675 bâtiments comprenant plusieurs logements (immeubles) et 17 934 villas 1).

En ville de Genève, il existe 5 737 immeubles et 958 villas. L'ensemble des autres communes comprend 8 938 immeubles et 16 976 villas, elles groupent donc 61 % des bâtiments avec plusieurs logements et 95 % des villas du canton. D'une commune à l'autre, les disparités sont évidemment grandes : à un extrême, se trouve par exemple Carouge où 84 % des bâtiments d'habitation sont des immeubles; à l'autre, Veyrier où 85 % des bâtiments d'habitation sont des villas.

Un nombre important des bâtiments d'habitation sont anciens. C'est le cas, en particulier, des immeubles : 5 087 d'entre eux ont été construits avant 1920 et 3 776 datent des années 1920-1960. Autrement dit, 35 % ont au moins 70 ans (ou peu s'en faut) et 26 % entre 30 et 70 ans. Finalement, parmi les immeubles seuls 1 349 (soit 9 %) ont moins de 10 ans.

Les 32 609 bâtiments d'habitation dénombrés au 31 décembre 1989 représentent 184 281 **logements**. La ville de Genève et les autres communes se les partagent presque équitablement : 52 % des logements dans l'une, 48 % dans les autres. Deux de ces communes – Lancy et Vernier – en comprennent plus de 10 000; trois autres – Carouge, Meyrin et Onex – plus de 7 000.

La moitié des logements existants dans le canton se compose de trois ou quatre pièces (cuisine comprise). Les "cinq pièces" ou davantage représentent 30 % du parc. De ce point de vue, des différences assez sensibles existent entre immeubles et villas : les trois quarts des logements dans les immeubles comprennent jusqu'à quatre pièces; en revanche, les deux tiers des villas se composent de 5 pièces ou plus.

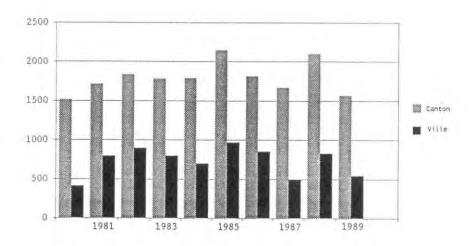
Statistiquement, une villa est un bâtiment à un seul logement.

Tableau 7.3 Canton de Genève

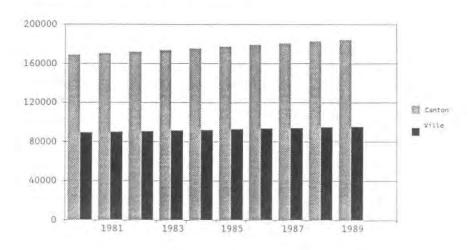
Construction de logements

	annuel	Mouvement							
Logements existants at 31 décembre	Gain total	Correction 1)	Changement d'affectation	Logements démolis	Gain des transfor- mations	Logements construits	Autori- sations	Requêtes	
173 663	1 719	83	- 1	- 211	149	1 782	2 064	2 101	1983
175 374	1711	27	-	- 266	163	1 787	2 5 1 8	2 370	1984
177 378	2 004	- 6	-	- 288	152	2 146	1 829	2 056	1985
179 057	1 679	-11	-	- 325	202	1 813	1 581	2016	1986
180 67	1 614	- 35	-	- 183	166	1 666	1 387	3 183	1987
182 727	2 056	- 39	- 3	- 169	170	2 097	2 894	3 212	1988
184 281	1 554	-	_	- 217	206	1 565	2 685	2 035	1989

Graphique 7.c Logements construits, en ville et dans le canton



Graphique 7.d Logements existants, en ville et dans le canton



8. Logements inoccupés, demandes de logement, locaux commerciaux vacants

1989 Logements inoccupés

Au 1er juin 1989, on a dénombré dans le canton de Genève 1 852 logements inoccupés :

- 1 118 vides,
- 707 vacants, non meublés dans leur presque totalité (à 96 %).

En une année donc, 107 logements inoccupés de plus, autrement dit une augmentation de 6 %.

Cette augmentation résulte de l'accroissement des logements vacants qui passent de 529 à 707, soit une hausse de 34 %. Les logements vides – ce sont, rappelons-le, des logements promis à une rénovation, une transformation ou une démolition et qui, dans cette perspective, ne sont plus affectés ni à la location ni à la vente par leur propriétaire – passent, entre 1988 et 1989, de 1 216 à 1 118, ce qui représente une diminution de 8 %.

En 1989, comme en 1988, les **logements vides** se situent surtout dans la ville de Genève (812 ou 73 %), se composent en grande partie de 2, 3 ou 4 pièces (944 ou 84 %) et ne sont vides, pour une bonne part (521 ou 47 %), que depuis une année.

Les logements vacants non meublés? En 1989, ce sont 410 appartements à louer et 116 appartements à vendre, 56 villas à louer et 125 villas à vendre. Par rapport à 1988? Un accroissement des appartements à vendre (+ 12), des villas à vendre ou à louer (+ 36) et, surtout, des appartements à louer (+ 154). Il y a augmentation aussi dans toutes les catégories de logements, quelle que soit la taille. Mais la répartition des logements vacants non meublés selon le nombre de pièces ne change guère : les 3 et 4 pièces représentent toujours le tiers, suivis par les 5 et 6 pièces (28 %) et les 7 pièces ou davantage (26 %). Enfin, les logements vacants non meublés ne restent désormais vacants que sur de courtes périodes. C'est le cas en particulier des logements à louer : 65 % ne sont vacants que depuis trois mois (63 % en 1988). C'est aussi le cas, cette année, des logements à vendre : 56 % ne sont vacants que depuis six mois (49 % en 1988).

Au 1er juin 1989, on comptait 183 363 logements à Genève, d'où un taux de vacance de 0,40 %. Il est supérieur à celui de 1988 (0,29 %). Il s'améliore, certes, mais il reste encore faible.

Demande de logement

Les renseignements dont on peut disposer actuellement pour évaluer cette demande sont contenus dans les chiffres de l'Office du logement social (OLS) auquel s'adressent des personnes qui doivent ou qui veulent quitter leur logement. Ces chiffres ne reflètent sans doute qu'imparfaitement la situation genevoise, ils fournissent néanmoins quelques éléments de connaissance sur cette demande.

En 1989, l'OLS a reçu 3 888 demandes de logement, soit 436 de plus qu'en 1988. Parmi les demandeurs, 70 % (71 % en 1988) désiraient un logement de trois ou quatre pièces, 68 % (70 % en 1988) annonçaient une à deux personnes par famille et 62 % (68 % en 1988) déclaraient un revenu familial imposable inférieur à 50 000 francs.

Locaux commerciaux vacants

La surface totale disponible atteignait 39 136 m² au 1er juin 1989. Comparé à 1988, elle a doublé. A l'origine de cette forte augmentation, à nouveau la très forte progression de la surface de bureaux qui passe de 19 005 m² à 32 522 m², un ordre de grandeur ignoré depuis plus de dix ans. A noter aussi l'augmentation de la surface des arcades qui, après s'être relativement stabilisée pendant plusieurs années, s'accroît sensiblement : 2 058 m² en 1988, 4 264 m² en 1989.

1990 Logements inoccupés

Compte tenu de l'évolution du mouvement de la construction, on ne doit pas s'attendre dans l'immédiat à une évolution très favorable du taux de vacance.

Tableau 8.1 Canton de Genève

Logements inoccupés et locaux commerciaux vacants

Relevé au 1er juin

					s inoccupés	Logement				
s (en m2)	ciaux vacants	ux commerc	Loca		Total	Vacants				
Total	Dépôts	Ateliers	Arcades	Bureaux	inoccupés	Non meublés	Meublés	Vides		
10 955	2 208	29	3 000	5 718	1 297	404	50	843	1984	
13 513	1 874	1 587	2 524	7 528	1 346	353	34	959	1985	
10 661	2 573	756	2 642	4 690	1 613	396	47	1 170	1986	
13 847	1 197	436	2 167	9 9 1 6	1 482	410	38	1 034	1987	
19 005	152	3 205	2 058	13 590	1 745	505	24	1 216	1988	
39 136	1 446	904	4 264	32 522	1 852	707	27	1 118	1989	

Source: OFS (Berne) - SCS (Genève)

Tableau 8.2 Canton de Genève

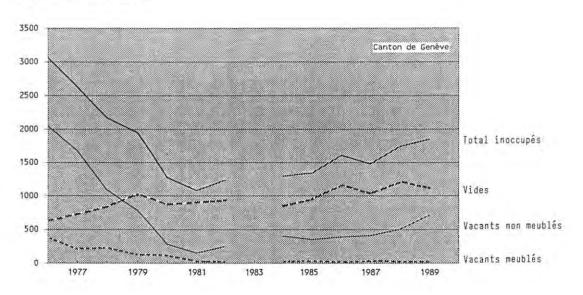
Demandes de logement enregistrées durant l'année 1989, selon le revenu familial et le nombre de pièces désiré

			Reven	nu familial (francs)	
Nombre de pièces	Moins de 25 000	25 000 à 50 000	50 000 et plus	Inconnu	Tota
1	21	9	1	3	34
2	165	182	10	31	388
3	260	846	191	44	1 341
4	102	574	668	28	1 372
5	14	210	347	12	583
6 et plus	2	41	121	6	170
Total	564	1 862	1 338	124	3 888

Source: Office du logement social (Genève)

Graphique 8

Logements inoccupés



9. Hôtellerie

L'évolution des affaires de l'hôtellerie genevoise serait-elle l'objet d'un retournement de tendance ? En l'état, une réponse achevée à cette interrogation est bien sûr prématurée. La hausse générale des nuitées devrait osciller autour de 6,5 % par rapport à l'année précédente (les résultats complets pour 1989 sont encore inconnus). Elle marque, de facto, l'arrêt des reculs successifs de la demande enregistrés depuis 1985. Cette situation est la conséquence de nombreux facteurs et, en premier lieu, de la faiblesse de l'activité en 1988. Cet effet statistique de rattrapage signalé, on peut encore songer, d'une part, à l'évolution toujours positive de la conjoncture des pays industrialisés (la croissance en volume du PIB de la zone OCDE est estimée à 3,4 % pour 1989), d'autre part, à la baisse du franc suisse - dont l'indice moyen du cours réel a régressé de 7,0 % entre janvier-octobre 1988 et la même période de 1989. En outre, les prévisions conjoncturelles favorables concernant en particulier la progression du revenu disponible des ménages suisses (+ 5 % environ pour 1989) auraient suscité une mobilité touristique plus forte. D'un point de vue plus qualitatif, les professionnels du voyage ont peut-être constaté que la Genève des congrès et des séminaires n'est au fond pas plus coûteuse que ses concurrentes.

Ainsi, de janvier à octobre 1989, les hôtels genevois ont vendu 2,007 millions de **nuitées** ¹⁾, soit 5,9 % de plus qu'au cours de la période correspondante de 1988 (+ 8,5 % entre les étés 1988 et 1989). Ce résultat est toutefois en retrait de 5,5 % par rapport à la moyenne des cinq années antérieures (1984-1988). Dans l'ensemble de la Suisse, on a comptabilisé 33,5 millions de nuitées, se traduisant en une hausse de 4,9 % par rapport à 1988 et une augmentation de 3,9 % comparativement à la moyenne 1984-1988. La proportion de nuitées genevoises par rapport à l'ensemble de la Suisse reste assez stable entre 1988 (5,9 %) et 1989 (6,0 %).

En Ville de Genève (95 % de la capacité hôtelière du canton), on a observé une évolution variable de l'activité selon le **type d'hôtel**. Les établissements de luxe (de quatre et cinq étoiles) ont vu progresser le total de leurs nuitées de 7,6 % (4,4 % pour les "quatres étoiles", 11,1 % pour les "cinq étoiles") contre 1,9 % pour les autres. Soulignons que ceux-là englobent près de 70 % des lits recensés. A l'instar des hôtels plus modestes, le montant de leurs nuitées avait régressé l'an passé à pareille époque. Depuis 1985, l'amplitude des baisses a varié, en termes relatifs, entre 41,4 % pour les établissements affichant une étoiles et 5,5 % pour ceux qui en arborent quatre. Face aux autres grandes villes de Suisse (Bâle, Zurich, Berne, Lausanne), la progression de Genève entre 1988 et 1989 (établissements de cure non compris) se situe légèrement au-dessous de la moyenne (+ 6,0 %).

La durée moyenne de séjour, de 2,3 jours, s'est inscrite en léger retrait relativement à 1988. La progression des affaires en 1989 a donc résulté d'un surcroît d'arrivées au détriment de la période moyenne de séjour. Le constat est identique au niveau national, puisque celle-ci est passée de 3,0 à 2,9 jours entre 1988 et 1989.

Une fois de plus, la clientèle étrangère a constitué le groupe le plus important : l'hôtellerie du canton lui est redevable de 1,704 million de nuitées (soit près de 85 % du total), chiffre en hausse de 6,3 % en regard de celui relatif aux dix premiers mois de 1988. La demande indigène a progressé de 3,9 %. L'augmentation du nombre des nuitées vendues aux principaux ressortissants étrangers, ainsi qu'aux hôtes suisses, n'a pas suffi à combler les fortes pertes de 1988. A trois exceptions près : les clientèles italienne (+ 3,9 %), nord-américaine (+ 6,0 %) et nippone (+ 22,8 %). Avec plus de 180 000 nuitées, les Japonais ont dépassé leur record de 1983 d'environ 20 %.

Du côté de l'offre, le nombre moyen de lits disponibles est resté stable. Compte tenu du développement du volume des nuitées, le taux d'occupation des lits disponibles s'est fixé à 50,8 %, en progression de trois points par rapport à 1988. A l'échelle nationale, ce taux s'est porté à 46,3 %.

Ce sont essentiellement les hôtels "haut de gamme" qui ont profité de l'augmentation de la masse des nuitées à Genève en 1989. Or c'est par ce type d'établissement que le tissu hôtelier est en train de s'étendre. Dans ce qu'il est convenu d'appeler le "rectangle d'or genevois", situé près de l'aéroport, de nouveaux hôtels, totalisant plus de 850 chambres, seront opérationnels dès 1990. Comme ils s'adressent tout d'abord à un tourisme d'affaires, "marché-cible" très important à Genève, ces investissements semblent rentables, même s'ils ont sans doute été décidés avant le recul de l'activité de ces dernières années et si l'émergence d'une "monoculture hôtelière" peut fragiliser un secteur déjà très sensible aux aléas de la conjoncture. S'il est évident que toute stratégie doive tenir compte de paramètres fondamentaux - i.e., de l'état structurel de la demande -, il n'en reste pas moins clair qu'une diversification de l'offre pourrait se révéler positive pour les années 1990. A plus court terme (pour le premier trimestre 1990), les hôteliers sont optimistes quant à la progression du nombre de nuitées. Leurs perspectives sont meilleures pour les hôtes étrangers que pour la clientèle helvétique.

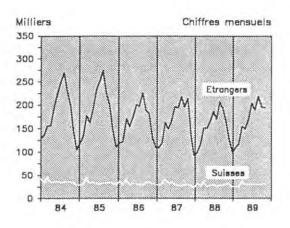
¹⁾ Les chiffres de 1989 sont encore sujets à rectification.

						Nuitées		
					Variation par ra période p	apport à la précédente		
	Hôtes de Suisse	Hôtes de l'étranger	Total	Hôtes de Suisse	Hôtes de l'étranger	Total	Lits dis- ponibles	Taux d'oc- cupation
			Milliers			%	Nombre	%
982	411,6	2 155,1	2 566,7	9.5	2,4	3,5	13 612	51.7
983	399,0	2 178,3	2 577,3	- 3,1	1,1	0.4	13 278	53,2
984	435,0	2 196,5	2 631.6	9,0	0,8	2,1	13 156	54,6
985	398,3	2 228,3	2 626,6	- 8,4	1,4	- 0,2	13 321	54,0
986	391,9	1 977,9	2 369,8	- 1,6	- 11,2	- 9,8	13 333	48.7
987	366,3	1 952,5	2 318,8	- 6.5	- 1.3	- 2,2	13 276	47.9
988	351,0	1 828,4	2 179,4	- 4,2	- 6,4	- 6,0	13 021	45,7
anvier-oct	obre							
984	370.8	1 945.6	2 316,4	11,2	1,6	3.0	13 188	57.6
985	334,7	1 967,3	2 302.0	- 9.9	1,1	- 0.6	13 331	56.8
986	328,9	1 735,6	2 064,5	- 1,7	- 11,8	- 10,3	13 324	51,0
987	314,9	1 724,7	2 039,7	- 4,3	- 0,6	- 1,2	13 330	50.3
988	292,5	1 602,9	1 895,4	- 7.1	- 7,1	- 7,1	13 038	47.7
989 ^p	303,9	1 703,6	2 007,5	3,9	6,3	5,9	12 999	50.8

Source : OFS (Berne)

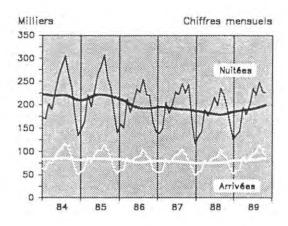
Graphique 9.a

Nuitées enregistrées dans les hôtels genevois selon la provenance des hôtes



Graphique 9.b

Arrivées et nuitées dans les hôtels genevois



Début 1989, le système d'observation statistique de l'hôtellerie s'est doté d'un nouvel instrument d'investigation. Il s'agit d'une enquête conjoncturelle portant sur l'évolution trimestrielle des affaires de l'hôtellerie et de la restauration genevoises. Si l'on s'en tient aux plus récentes données (disponibles dès le deuxième trimestre de 1989) concernant le secteur hôtelier, on trouve, au quatrième trimestre de 1989, une majorité relative de répondants indiquant une hausse des nuitées, du chiffre d'affaires et du bénéfice brut par rapport au trimestre correspondant de 1988. Par rapport aux autres trimestres de 1989 connus, le mouvement est à la hausse. En revanche, le taux d'occupation des chambres au quatrième trimestre (64,9 %) est en légère diminution par rapport aux autres trimestres de 1989.

10. Trafic aérien

Nouvelle année exceptionnelle; l'ensemble de tous les trafics (privé et commercial) dépasse les 5,9 millions de passagers (+ 4,1 % par rapport à 1988). La quantité de fret local augmente de 2,4 % et se fixe à 53,8 milliers de tonnes. De tels résultats ne peuvent être réalisés sur plusieurs années consécutives que si l'infrastructure est adaptée; de fait, en trois ans, on a eu des réalisations remarquables. Citons, pour mémoire, un parking de 3 000 places en 1986, la gare de chemins de fer en 1987, la nouvelle halle de fret en 1988 et le nouveau bâtiment de tri des bagages en 1989. Pour l'avenir sont encore prévues des extensions des halles d'arrivée et de départ, ainsi que la construction d'un satellite pour la réception des avions.

Forte croissance du trafic commercial local de passagers

Les passagers locaux sont ceux qui font une halte à Genève; leur dénombrement n'englobe pas le transit direct. Le trafic local des passagers à crû de 5,8 % en 1989. Le trafic de ligne, avec 4,9 millions de passagers, est en hausse par rapport à 1988 (+ 6,9 %) alors que le trafic charter (0,5 million) est en baisse de 2,5 %. Nous allons voir que les compagnies suisses, d'une part, et étrangères, d'autre part, ont connu des développements assez contrastés.

Trafic de ligne

Les compagnies suisses ont vigoureusement augmenté leur offre de vols. Les 44 mille mouvements d'avions enregistrés à l'aéroport en 1989 dépassent de 9,7 % ceux de l'année précédente. Cet important effort a produit une croissance du nombre de passagers locaux de 6,7 % (2,6 millions en 1989). Du côté des compagnies étrangères, on constate une stagnation du nombre de vols; pourtant, l'effectif des passagers qu'elles ont transportés a crû de 7,1 % (2,3 millions en 1989). C'est ainsi que les compagnies nationales et étrangères se partagent à parts égales les 313 mille passagers supplémentaires du trafic de ligne; en revanche, il semble bien que leur politique commerciale ait été fort différente.

Trafic charter

Le trafic charter est relativement marginal à Genève puisqu'il représente en moyenne un passager sur onze. Comme il est très lié au déplacement des vacanciers, il est soumis à de fortes variations saisonnières. A titre d'exemple, le maximum a été atteint au mois de mars avec 114 mille passagers et le minimum en novembre avec 4 mille passagers; le rapport entre ces deux périodes est de 1 à 28. Les compagnies suisses, qui sont relativement absentes de ce marché, ont réussi à augmenter leur nombre de passagers (78 mille en 1989, + 6,0 %) malgré une réduction du nombre de leurs vols (2 300 en 1989, - 9,7 %). Les compagnies étrangères ont réalisé le même nombre de vols que l'année précédente (4 mille mouvements), mais elles enregistrent une baisse de l'effectif des voyageurs (417 mille, - 3,9 %).

Le fret

En 1988, l'augmentation du fret local avait été extrêmement vigoureuse, (+9,6 %); elle est plus faible en 1989 (+ 2,4 %). On notera que le fret en transit a diminué de 9,9 % pour se fixer à 30 mille tonnes.

Destination des voyageurs de ligne

Les destinations des voyageurs au départ de Genève, payant au moins 75 % du prix du billet, font l'objet d'un dénombrement statistique. Afin de mieux saisir des modifications dans le choix des destinations, nous allons embrasser trois années consécutives: de 1986 à 1988. Au cours de ces trois années, l'augmentation des passagers a été de 10,5 % globalement. L'Europe accueille environ trois passagers sur quatre au départ de Genève. Sur ces trois années, elle a enregistré un taux de croissance de 9,5 %. En Europe, les pays qui ont connu une forte croissance relative (20 % ou plus) sont la Finlande, l'Irlande, le Luxembourg, la Pologne et le Portugal. Le continent africain (environ 9 % des passagers au départ de Genève) croît de 13,6 %. Les pays à forts taux de croissance relative sont l'Afrique du sud, les îles Canaries, le Ghana, le Maroc et l'île Maurice. L'Asie attire 6,0 % des voyageurs. En trois ans, elle a connu une quasi stagnation (+ 1,1 %). Trois pays ont cependant connu un bon développement de leur trafic avec Genève, ce sont Chypre, Singapour et la Thaïlande. L'Océanie a réalisé une forte croissance relative en trois ans puisqu'elle s'inscrit à + 18,8 %. Son attrait est très limité car seuls 0,2 % des voyageurs s'y rendent. Enfin, le continent américain, avec 9,4 % des voyageurs, a connu la plus forte croissance de l'ensemble des continents : + 23,7 %. Ce sont les Etats Unis qui ont principalement contribué à ce résultat.

Le SCS ne dispose pas d'information pour établir une prévision pour l'année 1990.

Tableau 10 Canton de Genève

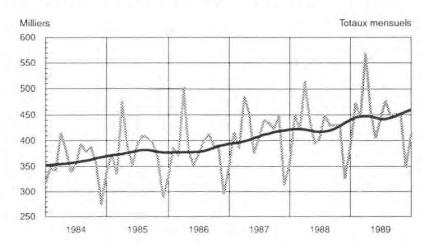
Trafic commercial à l'aéroport de Cointrin

précédente	t à l'année p	ion par rapport	Variat					
		passagers	Trafic	4	-	Trafic passagers		
fret local	Poste et fret	dont local	Total	local	Poste et fret	dont local	Total	
%				Tonnes		Nombre		
11,9	12,5	0,7	0,9	36 441	75 453	4 206 803	4 747 382	1983
20,3	15,6	2,6	3,5	43 832	87 228	4 315 315	4 911 547	1984
5,7	2,5	4,9	4,9	46 315	89 400	4 526 445	5 150 596	1985
- 2,5	- 3,8	1,7	0,5	45 182	86 008	4 604 259	5 175 894	1986
6,1	7,1	7,3	7,3	47 918	92 110	4 939 704	5 553 934	1987
9,6	2,5	2,9	1,9	52 505	94 425	5 082 185	5 660 551	1988
2.4	- 1.5	5.8	3,9	53 782	92 978	5 379 322	5 883 638	1989

Source : Aéroport de Genève-Cointrin

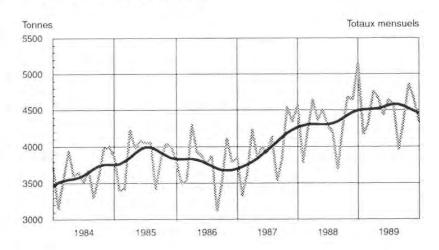
Graphique 10.a

Passagers du trafic commercial local à l'aéroport de Cointrin



Graphique 10.b

Fret local à l'aéroport de Cointrin



Commerce de détail

1989 A l'échelon national, les chiffres d'affaires du commerce de détail enregistrent une progression annuelle de 4,8 % (chiffre à fin novembre 1989); 1989 apparaît ainsi comme une année favorable, bien que la hausse en volume soit sans doute bien inférieure au chiffre cité en raison du renchérissement.

Les secteurs ayant bénéficié de la meilleure marche des affaires sont l'horlogerie-bijouterie, la librairie, la vente de carburants et combustibles et, dans une large mesure, l'alimentation, les boissons et tabacs. Par contre, les ventes stagnent dans les articles de sport et, plus généralement, l'habillement et les textiles. Il s'agit bien entendu de tendances moyennes, valables pour l'ensemble du pays, qui peuvent varier sensiblement d'une région à l'autre en fonction de leur situation économique propre.

A l'échelon cantonal, les données statistiques manquent; mais les informations d'ordre qualitatif réunies laissent entendre que 1989 est une année de reprise après les évolutions un peu plates des deux années précédentes.

L'érosion du franc suisse a favorisé le tourisme et contenu la concurrence française. Trois hivers consécutifs de météo clémente et de neige rare ont considérablement essoufflé les ventes d'équipements de ski, mais les autres articles de sport progressent. Pour des raisons qui tiennent peu à la météo mais beaucoup à des mouvements d'ordre ... idéologique, les fourreurs connaissent des problèmes croissants. Parmi les secteurs ayant bénéficié d'une évolution favorable des ventes, citons l'habillement et les textiles, en reprise, les loisirs et la librairie, la parfumerie et l'horlogerie-bijouterie.

Comme partout en Suisse, les entreprises de la branche éprouvent des difficultés de recrutement de maind'oeuvre. A Genève, il est de plus particulièrement difficile de trouver des surfaces commerciales à un prix raisonnable.

Mais le problème le plus aigu tient à l'ascension vertigineuse des taux d'intérêts à court terme et à la hausse des taux hypothécaires, qui pèsent lourdement sur les charges d'exploitation des entreprises. Si les taux hypothécaires devaient demeurer à un niveau relativement élevé, il faut espérer que les taux à court terme se détendront avant que la situation des entreprises ne devienne difficile.

1990 De manière générale, la demande intérieure restera sans doute un soutien important de la conjoncture et le commerce de détail devrait continuer de bénéficier de cette orientation. 12. Banques (texte préparé par le Groupement des établissements de crédit de la place de Genève)

Les affaires des banques suisses se sont développées de manière favorable en 1989, non seulement sous le rapport du volume mais aussi des recettes. L'année bancaire 1989 a eu pour toile de fond macroéconomique une conjoncture robuste en Suisse et très animée dans la plupart des pays industrialisés, une accélération du renchérissement et une hausse des taux d'intérêts.

En ce qui concerne les affaires influençant le bilan des banques suisses, l'évolution des bénéfices s'est ressentie de la structure inverse des taux d'intérêts qui a entraîné une modification radicale du comportement des investisseurs. Les avoirs de la clientèle se sont accrus, mais cela tient exclusivement à la progression des créanciers à terme. En ce qui concerne les dépôts d'épargne et les avoirs sur livrets de dépôts, la structure inverse des taux a provoqué un recul assez grave. Un nouvel accroissement des prêts à la clientèle est en relation directe avec un assez fort recul des avoirs en banque. Cela signifie que dans les affaires de crédit, il y a eu transfert du secteur bancaire au secteur non bancaire. Par rapport à la période parallèle de l'an dernier, les placements hypothécaires ont encore augmenté vigoureusement en raison de l'activité du secteur de la construction.

Les bourses des obligations ont pâti de la montée des taux et d'une nette inversion de la structure des rendements. Sur les marchés des actions, les indices ont grimpé à des records absolus. Les conditions généralement stables du secteur de la production et du commerce ont contribué pour leur part à apaiser les turbulences qui se dessinaient sur les marchés financiers. En octobre, une vague de froid partie des Etats-Unis, où le moteur conjoncturel avait quelques ratés, s'est abattue sur les places boursières internationales. Le ralentissement de la croissance du principal pays industrialisé a suffi pour plonger dans la crise le marché des emprunts à risque ("junk bonds") qui s'était développé à vive allure les années précédentes. Mais grâce aux réactions mesurées de la plupart des agents du marché, le secteur financier n'a subi aucun dommage important.

La lutte concurrentielle s'est également durcie en Suisse et cela, tout d'abord, indépendamment du rapport de la Commission des cartels. Celui-ci accélérera encore les modifications structurelles. Conscientes du fait que notre place financière – bien que par tradition déjà très libérale dans l'ensemble – ne pourra pas se soustraire au mouvement mondial de déréglementation, les banques ont accepté dix des dix-neuf recommandations de la Commission et amorcé de nouveaux assouplissements.

Une accélération des changements structurels nous attend dans les années nonante, non seulement sur les marchés financiers internationaux, mais aussi et de plus en plus sur les marchés nationaux. Dans le cas de la Suisse, il s'agit principalement de se préparer à une forte concurrence extérieure et au durcissement de la concurrence à l'intérieur. L'horizon conjoncturel pourrait s'assombrir un peu en 1990. Alors qu'aux Etats-Unis le ralentissement de l'activité devrait se poursuivre, l'Europe (Grande-Bretagne exceptée) va sans doute rester sur la piste de dépassement et l'économie japonaise ne perdra que peu de son élan. Les profondes modifications de la scène économique et politique de l'Europe représentent un grand défi pour les marchés financiers internationaux. Le dégel des pays de l'Est et la préparation intensive des entreprises en vue du marché intérieur européen pourraient conférer à l'Europe continentale une dynamique qu'elle n'a plus connue depuis longtemps.

13. Secteur international

1989 Emplois

En mars 1989, le nombre de personnes occupées dans le secteur international 3 s'établit à 25 925, soit 18,2 % de plus que l'année précédente à pareille époque. Au cours des cinq années antérieures, cet effectif a progressé de 1,8 % en moyenne annuelle.

Entre mars 1988 et mars 1989, les effectifs occupés dans les **organisations internationales gouvernementales** (OIG) passent de 16 012 à 19 896 (+ 3 884 personnes, soit 24,3 %); ils augmentent dans 10 d'entre elles, diminuent dans 5 autres et restent stables dans une OIG.

L'augmentation globale des emplois recouvre une légère progression du nombre de fonctionnaires internationaux (+ 1,0 %) et une forte augmentation parmi les autres personnes (temporaires, boursiers et attachés, consultants, personnel en prestation de service): + 3 768, soit + 93,4 %, laquelle est due presque entièrement au CERN, dont le LEP attire de - très - nombreux "visiteurs". A effectifs stables pour le CERN, la progression globale des emplois des OIG se fixerait à 1,5 %.

L'effectif des fonctionnaires d'origine suisse reste orienté à la baisse (- 1,2 %) et leur part se fixe à 12,7 % en mars 1989. Comme les années précédentes, le nombre de fonctionnaires résidant dans le canton diminue (- 3,3 %), alors que s'accroît le nombre de ceux qui résident en France (+ 5,2 %) et dans le canton de Vaud (+ 6,4 %). En mars 1989, 48,5 % des fonctionnaires résident dans le canton, 42,8 % en France voisine et 8,7 % dans le canton de Vaud.

L'effectif du personnel des missions permanentes est estimé à 3 366 en mars 1989. Au cours des six dernières années, il a progressé de 23,1 %, soit 3,5 % par an en moyenne.

Les emplois des 10 principales organisations internationales non gouvernementales (OING), lesquelles rassemblent environ 4/5 des effectifs occupés par ce type d'organisation, se fixent à 2 663, soit 0,4 % de moins qu'en 1988. Cet effectif a atteint son maximum en 1986 et n'a pas cessé de reculer depuis. Entre 1988 et 1989, l'emploi augmente dans 7 organisations et diminue dans 3 d'entre elles.

Ce repli global touche le personnel régulier d'origine suisse comme les étrangers, mais le personnel non régulier augmente. Sur le plan du lieu de résidence, l'effectif des personnes résidant dans le canton diminue, mais celui des employés résidant en France et dans le canton de Vaud augmente. En mars 1989, 45,7 % du personnel régulier est suisse; 68,7 % habite dans le canton, 18,9 % dans un autre canton et 12,4 % en France.

1988 Réunions internationales

Le nombre de réunions internationales convoquées par les OIG en 1988 se fixe à 1 392, ce qui constitue le maximum depuis le début de l'enquête en 1977. Ces réunions ont cependant duré moins longtemps que l'année précédente puisque le nombre de séances, lui, diminue et s'établit à 11 564. Quant au nombre de délégués et experts, il est un peu en retrait par rapport au chiffre record de 1987 et se fixe à 77 415.

Pour les 10 principales OING, le nombre de réunions s'inscrit aussi à la hausse (580 en 1988), tandis que l'effectif des délégués et experts ainsi que le nombre de séances sont un peu en deçà des chiffres de l'année précédente.

Défini ici comme l'ensemble formé par les organisations internationales gouvernementales, les missions permanentes et les dix principales organisations internationales non gouvernementales.

Tableau 13.1 Canton de Genève

Emplois dans le secteur international

Situation en mars

Réunions internationales

		Organisations gouv	ernementales ⁷⁾		STATE OF STATE
	Fonctionnaires	Autres personnes Total		Missions permanentes	Organisations non gouverne- mentales ²
1984	11 779	3 272	15 051	2 887	2 729
1985	11 918	3 258	15 176	2 857	2 749
1986	11 996	3 430	15 426	3 044	2 952
1987	12 022	3 606	15 628	3 099 ⁸	2 736
1988	11 979	4 033	16 012	3 243 ^e	2 673
1989	12 095	7 801	19 896	3 366 ^e	2 663

Les 16 organisations gouvernementales: ONU, BIT, OMS, UIT, OMM, OMPI, BIE et GATT (Organisations du système des Nations Unies); CERN, AELE, CIM, UI, OIPC, APEF, UPOV et BITH.

Tableau 13.2 Canton de Genève

				Organisatio	ons gouvern	ementales ¹⁾			
			Total	dont or	-	du système ations Unies		Organisa	ations non ementales ²⁾
	Réunions	Séances	Délégués et experts	Réunions	Séances	Délégués et experts	Réunions	Séances	Délégués et experts
1983	1 194	12 676	65 380	1 087	12 240	56 626	486	2 160	9 562
1984	1 194	12 535	69 701	1 055	11 847	55 304	479	2 086	10 225
1985	1 275	13 624	71 440	1 128	13 080	58 701	586	2 531	10 948
1986	1 238	11 431	72 677	1 066	10 658	54 231	546	2 487	14 070
1987	1 317	12 751	82 172	1 117	11 897	59 213	537	2 505	11 285
1988	1 392	11 564	77 415	1 195	10 682	56 403	580	2 425	10 355

Les 16 organisations gouvernementales: ONU, BIT, OMS, UIT, OMM, OMPI, BIE et GATT (Organisations du système des Nations Unies); CERN, AELE, CIM, UI, OIPC, APEF, UPOV et BITH.

Les 10 plus grandes organisations non gouvernementales: CICR, LSCR, COE, FLM, Fondation de l'Ecole internationale de Genève, IATA, Institut Battelle, ISO, UER et CEI.

Les 10 plus grandes organisations non gouvernementales: CICR, LSCR, COE, FLM, Fondation de l'Ecole internationale de Genève, IATA, Institut Battelle, ISO, UER et CEI.

1988 Dépenses

En 1988, le montant total des dépenses engagées par les **OI** couvertes par l'enquête se fixe à 2,350 milliards de francs, enregistrant une baisse nominale de 2,0 % (après correction) par rapport à l'année précédente; en termes réels (déduction faite du renchérissement), cette baisse se chiffre à 4,0 %. Au cours des cinq années précédentes, ces dépenses ont progressé, en moyenne annuelle, de 4,6 % en valeur nominale et de 1,5 % en termes réels.

Le montant total des dépenses engagées par les **OIG** établies à Genève diminue de 1,3 % en un an (-3,3 % en termes réels). Il est en hausse dans 10 OIG, en baisse dans 6.

Le coût salarial total s'inscrit à la hausse (+ 6,3 %), contrairement aux deux années précédentes, alors que les dépenses courantes pour d'autres biens et services diminuent de 15,7 %. Au total, les dépenses courantes fléchissent de 0,2 % en termes nominaux. Les dépenses d'investissements sont elles aussi en retrait par rapport à 1987 (- 7,7 %). Parmi celles-ci, comme d'habitude, la part du CERN est prépondérante (89,8 %). Notons par ailleurs que la forte augmentation du nombre de "visiteurs" du CERN ne se répercutera pas sur le coût salarial dans la mesure où cette catégorie de personnes n'est pas rémunérée (par l'organisation en question, du moins).

Parmi les 2,062 milliards de francs dépensés en 1988 par les OIG, 1,147 milliard revient à la Suisse, soit 2,5 % de moins qu'en 1987.

En 1988, le montant total dépensé par les 10 principales OING se fixe à 287 millions de francs, soit 6,5 % de moins (après correction) qu'en 1987 (- 8,5 % en termes réels). Ce repli est imputable d'abord aux dépenses d'investissements (- 54,3 %), puis au coût salarial (- 1,7 % après correction). Les investissements ont été particulièrement élevés en 1985 (41 millions) et 1987 (34 millions) par rapport aux autres années.

Au cours des cinq années précédentes, le total des dépenses des 10 principale OING a progressé, en moyenne annuelle, de 4,2 % en valeur nominale et de 1,1 % en termes réels. En 1988, le coût salarial représente 70,0 % des dépenses, les achats d'autres biens et services 24,7 %, et les investissements 5,3 %.

1988-1989 Les perspectives annoncées au printemps 1989 par les OIG laissent prévoir que tous les agrégats mesurés par l'enquête (emplois, dépenses, réunions internationales) devraient rester stables.

Tableau 13.3 Canton de Genève

Dépenses des organisations internationales gouvernementales 7)	(milliers de F)
--	-----------------

		Dépens	ses courantes		Dépenses d'inve	estissements	
	Coût salarial total	Autres biens et services	Total	Biens d'équipement	Dépenses de construction	Total	Total
1983	1 195 717	416 114	1 611 831	135 450	83 900	219 350	1 831 181
1984	1 233 139	417 600	1 650 739	145 432	84 745	230 177	1 880 916
1985	1 281 451	473 789	1 756 240	181 972	89 081	271 053	2 026 293
1986	1 280 109	439 317	1 719 426	221 531	60 707	282 238	2 001 664
1987	1 254 528	526 023	1 780 551	235 618	73 137	308 755	2 089 306
1988	1 334 081	443 372	1 777 453	228 404	56 568	284 972	2 062 425

Les 16 organisations gouvernementales: ONU, BIT, OMS, UIT, OMM, OMPI, BIE et GATT (Organisations du système des Nations Unies); CERN, AELE, CIM, UI, OIPC, APEF, UPOV et BITH.

Tableau 13.4 Canton de Genève

Dépenses des organisations internationales non gouvernementales (milliers de F)

		Dépense	es courantes		stissements		
	Coût salarial total	Autres biens et services	Total	Biens d'équipement	Dépenses de construction	Total	Total
1983	179 876	84 074	263 950	7 788	2 514	10 302	274 252
1984	189 450	95 448	284 898	8 694	1 889	10 583	295 481
1985	201 077	90 986	292 063	37 857	2 800	40 657	332 720
1986	211 006	86 024	297 030	11 119	16 217	27 336	324 366
1987	211 497	69 785	281 282	14 055	19 452	33 507	314 789
1988	201 2112)	70 937	272 148	10 373	4 953	15 326	287 474

Les 10 plus grandes organisations non gouvernementales: CICR, LSCR, COE, FLM, Fondation de l'Ecole internationale de Genève, IATA, Institut Battelle, ISO, UER et CEI.

Pour l'une des organisations, le coût salarial indiqué en 1988, conforme aux conventions de l'enquête, ne correspond plus exactement à l'agrégat fourni auparavant. Il résulte une légère rupture de série.

14. Commerce extérieur avec l'étranger

Le commerce extérieur du canton a connu cette année une croissance "explosive". Les importations se sont accrues d'un cinquième en un an tandis que les exportations augmentaient d'un tiers. Cette évolution est d'autant plus significative qu'en 1988, la progression avait déjà atteint des taux importants (importations : + 9 %; exportations : + 15 %).

Les importations ont totalisé une valeur de 7,225 milliards de francs, soit 1,216 milliard (+ 20,3 %) de plus qu'en 1988. Structurellement, les achats à l'étranger sont constitués de biens de consommation (48 %), de matières premières et demi-produits (38 %), de biens d'équipement (11 %) et de produits énergétiques (3 %). L'an dernier, ce sont les importations de matières premières et demi-produits qui se sont le plus développées (+ 695 millions de francs : 34,1 %). En comparaison, on observe une croissance plus modérée mais tout de même importante dans le secteur des biens de consommation (+ 429 millions : + 14,0 %) et dans celui des biens d'équipement (+ 58 millions : + 7,9 %). La croissance en valeur des achats de produits énergétiques (+ 35 millions : + 20,5 %) s'explique par des augmentations de prix. En effet, le tonnage importé a diminué (- 9,3 %). L'image que donne la conjoncture du canton, vue sous l'angle des importations, est celle d'une économie principalement occupée à produire (achat de matières premières) alors que le besoin d'investissement passe au second plan.

L'intensité de la production transparaît dans le chiffre des **exportations**. Celles-ci ont totalisé une valeur de 8,100 milliards de francs (+ 1,996 milliard, soit + 32,7 %). La majeure partie des ventes à l'étranger (27 %) est constituée de produits de l'horlogerie. Dans ce secteur, la progression a été considérable (+ 22,0 %) comme d'ailleurs dans les secteurs voisins de la bijouterie-joaillerie (+ 46,0 %) et des pierres gemmes et métaux précieux (+ 54,8 %). Ces trois secteurs recouvrent ensemble 62 % de toutes les ventes à l'étranger. Les exportations de produits chimiques (13 % de l'ensemble) ont connu une progression plus modérée (+ 8,2 %). Celles de machines et appareils et d'électronique (9 % des exportations totales) augmentaient de 12,8 % (+ 10,4 % pour les machines et + 22,1 % pour les produits de l'industrie électrique et électronique).

Le fait marquant, lorsque l'on examine la destination des marchandises, est constitué par la forte croissance des marchés américains. Certes, l'Europe absorbe 45 % des exportations (qui se sont accrues de 31,3 % en 1989), mais la part des Etats-Unis représente cette année 17 %, soit 3 points de plus qu'en 1988 (les ventes y ont progressé de 62,4 %).

On ne dispose pas d'éléments permettant une prévision de l'évolution du commerce extérieur du canton. A l'échelon national, la plupart des organismes tablent sur une croissance des importations (de 3,7 % à 7,0 % selon les sources) à l'exception d'un institut bâlois, le BAK, qui prévoit 2,8 %. Croissance attendue également pour les exportations (de 3,0 % à 6,5 %). Ces prévisions présentent les variations en termes réels et portent sur les biens et sur les services.

Graphique 14

Commerce extérieur du canton, en millions de francs

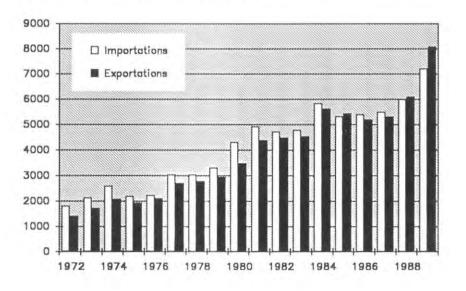


Tableau 14.1 Canton de Genève

Commerce extérieur du canton de Genève 1, en poids et en valeur

		lr	nportations	Exportations			Balance commerciale	Taux de couverture
	1 000 tonnes	Mio F ²⁾	F/Tonne	1 000 tonnes	Mio F ²⁾	F/Tonne	Mio F ²⁾	%
1983	1 447	4 795	3 313	150	4 549	30 428	- 245	95
1984	1 499	5 848	3 902	234	5 631	24 031	- 217	96
1985	1 800	5 339	2 966	208	5 443	26 160	104	102
1986	2 765	5 409	1 956	151	5 206	34 376	- 203	96
1987	2 584	5 506	2 130	139	5 328	38 281	- 178	97
1988	2 236	6 009	2 688	112	6 106	54 751	98	102
1989	2 451	7 226	2 948	110	8 100	73 586	874	112

¹⁾ Le commerce extérieur du canton est défini par rapport à l'étranger. Les échanges entre cantons sont donc exclus.

Tableau 14.2

Canton de Genève

Commerce extérieur du canton de Genève 1), par région, en 1989

			Importations			Exportations
	1 000 tonnes	Mio F ²⁾	Variation en %	1 000 tonnes	Mio F ²⁾	Variation en %
Europe	2 397	4 455	17,2	93	3 673	31,3
dont France	1 989	1 919	22,4	30	1 067	46.7
Italie	119	788	5,7	20	562	18.7
Grande-Bretagne	9	481	16,8	3	639	23.6
R.F.A	82	490	21,7	14	507	22,3
Afrique	6	57	5,4	3	108	32,4
Asie	30	1 295	0.8	7	2 643	25,4
dont Japon	24	412	- 13,4	1	437	56,6
Hong-Kong	0	342	50,7	1	923	40,1
Amérique	18	1 405	62,5	7	1 628	50,8
dont Etats-Unis	10	1 155	71,6	4	1 364	62,4
Océanie	0	17	215,8	1	49	17,6
Total	2 451	7 226	20,3	110	8 100	32,7

¹⁾ Le commerce extérieur du canton est défini par rapport à l'étranger. Les échanges entre cantons sont donc exclus.

²⁾ Les différences dues aux chiffres arrondis ne sont pas rectifiées.

²⁾ Les différences dues aux chiffres arrondis ne sont pas rectifiées.

15. Masse salariale

La masse salariale versée par les entreprises du canton (organisations internationales gouvernementales non comprises) connaîtra vraisemblablement, en 1989, un taux de croissance compris entre 5 % et 6 %; en 1988, la progression était de 8,3 %.

Pour les trois premiers trimestres de 1989, les résultats provisoires disponibles indiquent une croissance nominale de 3,3 % de la masse salariale. La hausse moyenne de l'indice genevois des prix à la consommation ayant atteint 3,3 % ¹⁾, l'évolution de la masse salariale se chiffre à – 0,1 % en termes réels, contre + 5,6 % pour la période précédente correspondante. Le mouvement surprenant de la masse salariale relative aux neuf premiers mois de 1989 est dû, pour l'essentiel, à des retards dans l'enregistrement de certaines données.

1990 Selon les diverses prévisions macroéconomiques à disposition pour la Suisse, la rémunération des salariés pourrait enregistrer une hausse nominale comprise entre 5,5 % et 6,5 % en 1990.

¹⁾ La hausse de l'indice de 3,3 % est calculée en divisant l'indice mensuel moyen de la période janvier à septembre 1989 (119,7) par celui de la période janvier à septembre 1988 (115,9). Le passage de l'accroissement de la masse salariale en termes nominaux (+ 3,3 %) à l'accroissement en termes réels (- 0,1 %) est obtenu en divisant le coefficient d'accroissement de la masse salariale (1,0326) par celui de l'indice (1,0333).

Tableau 15 Canton de Genève

Salaires versés par les entreprises du canton 1)

	1000 F	Variation en % par rapport à la période précédente		1 000 F	Variation en % par rapport à la période précédente		
1982	7 094 363	10,5	1er - 3e trim	nestre			
1983	7 730 114	9,0	1984	5 975 904	6,5		
1984	8 268 250	7,0	1985	6 378 995	6.7		
1985	8 906 386	7,7	1986	6 725 099	5,4		
1986	9 465 023	6,3	1987	7 269 310	8,1		
1987	10 058 314	6,3	1988	7 840 975	7,9		
1988	10 896 755	8,3	1989	8 096 309	3,3		

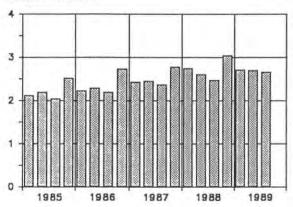
¹⁾ Résultats de l'enquête trimestrielle auprès des administrations publiques, des grandes entreprises et des principales caisses de compensation du canton; organisations internationales gouvernementales non comprises.

Graphique 15

Salaires versés dans le canton

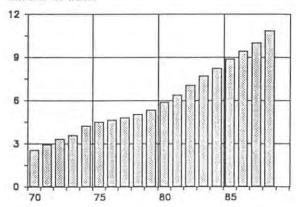
Résultats trimestriels

Milliards de francs



Résultats annuels

Milliards de francs



16. Voitures de tourisme

Le nombre de voitures neuves mises en circulation dans le canton est assez stable depuis trois ans : en 1987-1989, les chiffres relatifs aux trois premiers trimestres (janvier-septembre) restent compris entre 15 400 et 15 600. Les données annuelles, qui s'arrêtent à 1988 (les chiffres de 1989 ne sont pas disponibles), font apparaître un léger décrochement, intervenu en 1987 : jusqu'en 1986, le nombre de voitures neuves mises en circulation atteint ou dépasse le chiffre de 21 000 par an; en 1987 et 1988, il n'atteint pas 20 000.

Ce recul ne se traduit pas (ou pas encore?) sur le parc des **voitures en circulation** dans le canton, qui s'est encore accru de plus de 3 000 unités en 1989 pour friser la barre de 200 000 en fin d'année (199 131). A titre comparatif, en 5 ans (fin 1984-fin 1989), le nombre de voitures de tourisme a augmenté dans le canton de 25 300 (+ 14,6 %), la population résidante de 10 600 (+ 2,9 %), le parc des logements de 8 900 (+ 5,1 %).

En ce qui concerne la répartition des voitures neuves mises en circulation selon le pays de fabrication, l'Allemagne vient toujours en tête en 1989 (37,9 % du total des neuf premiers mois), devant le Japon (27,0 %), la France (14,0 %) et l'Italie (13,6 %), les autres pays producteurs se partageant les 7,5 % restants. Par rapport à 1988, on constate en 1989 une baisse des ventes des voitures japonaises (- 420), alors que les françaises (+ 157) et surtout les allemandes (+ 341) augmentent sensiblement les leurs.

1990 On ne dispose pas d'informations permettant d'établir une prévision pour l'année 1990.

Tableau 16.1 Canton de Genève

Voitures de tourisme

Effectif des voitures de tourism en circulation en fin de périod		Voitures de tourisme neuves mises en circulation		
Variation annuelle en	Nombre	Variation annuelle en %	Nombre	
3	168 825	- 1,0	21 986	1983
2	173 780	- 4,8	20 928	1984
2	178 074	0,2	20 972	1985
4	185 158	3,0	21 594	1986
1	188 525	8,8	19 704	1987
3	195 913	0,7	19 835	1988
1.	199 131	***		1989

Tableau 16.2 Canton de Genève

Voitures de tourisme neuves mises en circulation

	Er	Ensemble des pays fabricants					
	Nombre	Variation annuelle en %	RFA	France	Italie	Japon	
Janvier-se	ptembre						
1984	16 748	- 5,5	6 966	2 166	2 882	3 990	
1985	16 474	- 1,6	6 6 1 7	2 522	2 465	4 021	
1986	17 265	4,8	6 890	2 553	2 597	4 401	
1987	15 627	- 9,5	5 605	2 274	2 358	4 486	
1988	15 416	- 1,4	5 568	2 020	2 200	4 631	
1989 ^p	15 600	1,2	5 909	2 177	2 121	4 211	

Sources : OFS (Berne) - Département de justice et police (Genève)

17. Prix à la consommation

Dans la grande majorité des pays industrialisés, la hausse du niveau général des prix à la consommation poursuit son accélération en 1989. De novembre 1988 à novembre 1989 (derniers chiffres disponibles), elle se fixe à 5,1 % pour l'ensemble des pays de l'OCDE aussi bien que pour ceux de la CEE. En Suisse, la progression s'établit à 4,4 % pour la même période; c'est moins que la moyenne OCDE, mais l'accélération y est nettement plus forte, dans la mesure où la hausse des prix enregistrée entre novembre 1987 et novembre 1988 se fixait à 1,8 % pour la Suisse, 4,3 % pour l'OCDE.

Le renchérissement est inférieur à celui enregistré en Suisse pour : les Pays-Bas (+ 1,2 %), le Japon (+ 2,3 %), l'Autriche (+ 2,7 %), l'Allemagne de l'Ouest (+ 2,9 %), la France (+ 3,6 %), la Belgique (+ 3,6 %), le Luxembourg (+ 3,8 %), et la Norvège (+ 4,3 %). Aux Etat-Unis, il s'établit à 4,7 %, en Italie à 6,4 %, au Royaume-Uni à 7,7 %.

A l'échelon national, le taux annuel de renchérissement, calculé de décembre à décembre, se fixe à 5,0 %, contre 1,9 % l'an passé. A Genève, le niveau général des prix augmente de 4,6 % en 1989, contre 2,4 % en 1988. L'écart enregistré en 1989 entre la hausse des prix à Genève et dans l'ensemble du pays suscite l'étonnement : la période 1983–1988 nous avait habitués à un indice genevois augmentant plus rapidement que son homologue national. Cette situation tient aux loyers, qui augmentent de 7,0 % en Suisse, de 5,3 % à Genève; les autres prix, considérés globalement, progressent au même rythme (environ 4,5 %). En raison de la durée des baux, les relèvements des taux d'intérêts hypothécaires se répercutent plus rapidement en Suisse alémanique (où les baux sont courts) qu'à Genève (baux plus longs). Dans le canton, la hausse enregistrée pour les loyers (+ 5,3 %) ne doit pas encore beaucoup aux taux hypothécaires, comme on peut s'en convaincre en comparant avec les années précédentes. Il n'en reste pas moins que les loyers restent l'un des moteurs du renchérissement.

En un an, les prix de l'alimentation progressent de 3,4 % en raison de diverses augmentations portant notamment sur la viande (+ 2,6 %), la petite boulangerie (+ 3,0 %), les conserves (+ 4,2 %) et le sucre (+ 14,9 %). Si l'on tient compte des prix enregistrés durant toute l'année, afin d'éliminer les effets dus à leur volatilité, les hausses sont sensibles pour les fruits (+ 3,7 % en moyenne annuelle) et légumes (+ 4,4 %). Enfin, les repas pris au restaurant augmentent de 3,8 % en 1989. La progression des boissons et tabacs (+ 4,3 %) dépasse largement les chiffres des années passées. Elle découle essentiellement des hausses du vin (+ 5,3 %) et des boissons prises au restaurant (+ 5,4 %). Par contre, la bière se replie (- 2,6 %) pour des motifs de concurrence. L'habillement augmente de 2,9 %; contrairement aux années passées, le mouvement est plus vif pour les vêtements masculins que pour les féminins.

Le mazout progresse de 62,0 % en un an, entraînant une hausse de 26,6 % du groupe chauffage et éclairage. Il s'agit en partie d'un "coup de chaleur" en décembre justifié par les difficultés de transports sur le Rhin. En dehors de cette situation, le prix du mazout est tendu à la hausse, mais reste - il faut le rappeler - très inférieur aux prix subis au début des années quatre-vingt. En décembre 1989, il est situé exactement entre les deux extrêmes enregistrés ces dix dernières années (maximum en mars 1985, minimum en octobre 1988). Les transports et communications augmentent de 4,8 %, ce qui traduit les hausses des assurances RC (+ 13,1 %), des services des garagistes (+ 7,8 %), des tarifs des CFF (+ 6,8 %) et de l'essence (+ 8,9 %). Les prix de cette dernière ont été très agités en cours d'année pour diverses raisons techniques (échouages de pétroliers, effondrement de station de pompage) aussi bien qu'économiques (évolution de la demande et des stocks dans certains pays). Le groupe aménagement et entretien du logement progresse de 3,0 %. Les machines et appareils électro-ménagers, habituellement stables, augmentent de 4,1 %; l'érosion du franc suisse explique en partie cette situation. Dans le groupe santé et soins personnels , la hausse annuelle se fixe à 2,4 %. Elle est induite principalement par le mouvement des tarifs hospitaliers (+ 5,1 %) et des prestations médicales (+ 3,5 %). Le groupe instruction et loisirs progresse de 3,2 %. Coûtent plus cher notamment les vacances (+ 4,9 %), les spectacles (+4,5 %) et tout ce qui concerne la photo et le cinéma (+ 4,4 %).

La dépréciation du franc suisse se répercutant sur les prix des biens importés, ceux-ci augmentent de 6,8 %, alors que les biens et services indigènes progressent de 3,8 %, provoquant un écart inhabituel. En conséquence, la hausse des marchandises (+ 4,6 %) est supérieure à celle des services (+ 4,5 %). Parmi les premières, la progression s'établit à 5,1 % pour les marchandises non durables et 2,2 % pour les marchandises durables. La hausse des services publics (+ 2,0 %) est plus modérée que celle des services privés (+ 4,9 %).

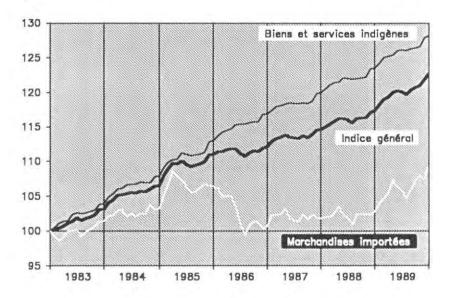
Tableau 17 Canton de Genève

Indice genevois des prix à la consommation

Variation annuelle, calculée de décembre à décembre, selon le groupe de dépenses, le genre de biens et l'origine des biens, en %

	1984	1985	1986	1987	1988	1989
Indice général	3,2	4,3	1,0	2,2	2,4	4,6
Groupe de dépenses						
Alimentation	3,2	3,9	1,9	1,5	1,8	3,4
Boissons et tabacs	2,3	3,8	2,3	1,1	0,8	4,3
Habillement	2,9	4,5	3,7	2,4	1,7	2,9
Loyer	4,7	5,7	5,0	4,4	4,9	5,3
Chauffage et éclairage	6,9	3,2	- 29,8	1,2	- 1,3	26,6
Aménagement et entretien du logement	2,0	2,7	2,6	1,3	1,4	3,0
Transports et communications	3.4	2,8	- 2,5	0,6	1.7	4,8
Santé et soins personnels	1,8	2,6	3,2	3,4	2,2	2,4
Instruction et loisirs	2,2	6,1	3.7	2.0	2,6	3.2
Genre de biens						
Marchandises	2,1	2,8	- 2,2	1.3	1,2	4,6
Marchandises non durables	2,3	3,1	- 2,9	1,3	1,3	5,1
. Marchandises durables	1,2	1,4	1.6	1,4	0,9	2.2
Services	4,4	5,7	4,1	3,0	3,4	4.5
. Services privés	3,4	5,8	4,6	3,7	3,8	4,9
. Services publics	10,7	4,8	1,3	- 0,9	0,8	2,0
Origine des biens						
Marchandises et services indigènes	3.9	4.7	3.5	2.6	2.9	3,8
Marchandises importées	1,7	3,1	- 5.3	1.0	1,0	6.8
Variation des moyennes annuelles de						
l'indice général	3,7	4,0	1.7	1,9	2,2	3,6
Pour information : indice suisse						
Variation annuelle (décdéc.)	2,9	3,2	0.0	1.9	1,9	5,0
Variation des moyennes annuelles	2,9	3,4	0.8	1.4	1.9	3.2

Graphique 17
Indice genevois des prix à la consommation (décembre 1982 = 100) selon l'origine des biens
Chiffres mensuels



L'art de la prévision est toujours particulièrement ardu et la lecture des perspectives des années précédentes ne peut qu'incliner à la modestie. De plus, la violence des chocs intervenus sur le marché des changes et celui des capitaux ne fait qu'élargir la fourchette des taux de renchérissement prévisibles. Considérons que la Banque nationale suisse poursuivra sa politique monétaire restrictive et que le franc suisse se ranimera légèrement, sans bien sûr regagner le terrain perdu en 1988-89. Postulons aussi que les cours des matières premières resteront détendus, comme leur évolution récente le laisse supposer, et que le prix du pétrole, en particulier, ne dépassera pas sa légère hausse tendancielle, malgré sa nervosité envers toutes sortes d'événements non économiques (techniques, notamment). Restons sur l'expectative quant à l'évolution des taux hypothécaires, dont la troisième hausse est amorcée, mais qui devraient plafonner peu après, si ce n'est se détendre. Dans ces conditions, le renchérissement devrait revenir à un rythme acceptable ... en 1991.

En 1990 se feront sentir les effets des mécanismes de report institutionnalisés, en particulier dans le domaine des loyers et des autres services (importante composante salariale augmentant par indexation); le renchérissement sera donc vraisemblablement encore élevé.

Les prévisions d'évolution des prix à la consommation à l'échelon suisse élaborés par les principaux instituts universitaires et les grandes banques indiquent pour 1990 un renchérissement compris en moyenne annuelle entre 3,5 % et 5,5 %. La largeur de cette fourchette, la révision toute récente de prévisions émises en automne 1989 et – de l'autre côté – certains discours sur les tendances à l'affolement rencontrées dans ce genre de situation incitent à la plus grande circonspection.

A Genève, il est difficile d'étager dans le temps la répercussion de la hausse des taux hypothécaires sur l'indice des loyers. Le potentiel de majoration se déduit de la hausse des taux, mais la part de ce potentiel qui se réalisera en 1990, 1991 et 1992 est mal connue. De par le poids¹⁾ du loyer dans l'indice général, cette incertitude entraîne une fourchette de prévision assez large.

Pour toutes ces raisons, le SCS considère comme probable un taux annuel de renchérissement (glissement de décembre à décembre) compris entre 4,5 % et 6,5 % pour 1990.

¹⁾ Dans l'indice de base décembre 1982, la pondération du loyer se fixe à 18 %. En raison de l'évolution des loyers par rapport au niveau général des prix, une hausse des loyers de 10 % à partir de décembre 1989 entraîne à elle seule une augmentation de l'indice général de 2,1 %.

Publications du Service cantonal de statistique (SCS)

Données générales, chiffres

Annuaire statistique

Environ 330 pages, couverture rouge, parution vers la fin du mois d'octobre.

Recueil détaillé des principales statistiques annuelles concernant le canton dans son ensemble, mais aussi les communes (et en particulier la Ville de Genève). L'annuaire couvre un maximum de domaines : en principe, tous ceux pour lesquels on dispose de statistiques fiables et pertinentes.

Mémento statistique

Dépliant annuel paraissant en mai (gratuit).

C'est une synthèse des données essentielles sur le canton.

Bulletin statistique

Bulletin trimestriel de 48 pages, couverture verte.

Choix des principales statistiques genevoises (avec quelques données suisses) disponibles trimestriellement ou mensuellement. Ce bulletin trimestriel est complété d'une feuille mensuelle (huit numéros par an) donnant une mise à jour des principales données sur le canton.

Cahiers

(Etudes, analyses, résultats de relevés périodiques ou d'enquêtes).

Cahiers de format A4; quatre séries identifiables par la couleur de leur couverture :

Aspects statistiques

Couverture bleue, 4 à 8 numéros par an.

Série consacrée à la présentation commentée et illustrée de sujets divers traités périodiquement (résultats de recensements, d'enquêtes annuelles, etc.) ou non (études ponctuelles). Dans cette série paraît chaque année, au début mars, une rétrospective sur l'économie genevoise.

Données statistiques

Couverture jaune, 5 à 10 numéros par an.

Série permettant la diffusion rapide de résultats (statistiques annuelles, enquêtes), sous la forme de tableaux statistiques brièvement commentés. Cette série s'adresse d'abord à des publics spécialisés.

Etudes et documents

Couverture rouge et noire, diffusion par souscription.

Documents techniques (méthodologie, classifications) ou données statistiques de référence ou ayant valeur d'archives.

Reflets conjoncturels

Cahier trimestriel de 8 pages, couverture brune.

Série distribuée avec le bulletin statistique trimestriel, traitant de la conjoncture économique à Genève. Choix d'indicateurs économiques, l'accent principal ayant été mis jusqu'ici sur l'industrie (test conjoncturel). Le Fait marquant traite, sur une page, une question de l'actualité économique.

Publications périodiques sur des domaines spécifiques

Marche des affaires dans l'industrie

Feuille de couleur orange.

Feuille mensuelle, avec complément trimestriel, présentant les résultats chiffrés du test conjoncturel pour l'industrie à Genève.

Indices des prix à la consommation

Feuille mensuelle de couleur violette.

Tableaux sur les indices suisse et genevois, avec commentaires sur l'indice genevois.

Mercuriale de Genève

Recueil de tableaux d'une douzaine de pages, couleur brique, paraissant une fois par mois.

Liste des prix observés sur les marchés de la Ville de Genève.